



GUIDE DES POISSONS DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

peche60.fr





C'est avec plaisir que la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Oise met à votre disposition ce guide des poissons.

Les amoureux de la nature trouveront dans cet ouvrage des informations précises sur les poissons et les milieux aquatiques du département. En effet, il nous a paru important de partager nos connaissances et de pouvoir sensibiliser le plus grand nombre. Car oui, les milieux aquatiques et leurs habitants sont fragiles et parfois mis en péril.

Les bassins industriels ou les stations d'épurations débordent accidentellement et ces rejets arrivent directement dans les rivières créant une vague destructrice qui avance avec le courant. Certaines rivières du département sont également marquées et polluées de façon indélébile aux métaux lourds. L'irrigation intensive déraisonnée et l'industrie prélèvent l'eau dans nos rivières. Couplé à une baisse des précipitations, cela assèche sans cesse nos cours d'eau, certaines sources en été ne coulent plus, l'eau de la rivière s'évapore. L'eau est un bien commun et cette ressource n'est pas inépuisable.

Avec le réchauffement climatique, la température de l'eau augmente, les saisons sont moins marquées. Les algues aquatiques se multiplient, les poissons sont perturbés pour leur reproduction, certains même suffoquent et préfèrent se déplacer vers des zones plus froides quand ils le peuvent.

L'homme détourne et cherche à contrôler l'écoulement des eaux en entraînant la dégradation de la qualité des habitats. Le curage détruit les habitats et ne laisse que de la vase quasi sans vie. Un trop grand nombre d'ouvrages fractionnent les habitats et menacent la survie des espèces, les anciens moulins ou barrages dévient circulation de l'eau. Le Nord-est du département va être concerné par la création du Canal Seine Nord Europe. Il y faudra maintenir la biodiversité présente et même l'améliorer, un défi.

Alors face à tous ces enjeux pour la protection des milieux aquatiques, il nous faut être à la hauteur !

Les représentants de l'état, les collectivités territoriales, les acteurs économiques et associations se mobilisent en faveur des milieux aquatiques. Le rétablissement de la continuité écologique par exemple démontre clairement les progrès accomplis. Les espèces migratrices recolonisent nos cours d'eau, l'Alose, la Lamproie marine et le Saumon atlantique sont maintenant présents dans notre département.

Pour cela c'est au quotidien dans notre façon de vivre et notre consommation que nous pouvons améliorer les choses. L'éducation doit être également le vecteur d'une meilleure connaissance. Avec elle, nous sommes capables d'observer des changements, de prendre la mesure des choses et de les respecter plus facilement. Connaître pour mieux protéger, c'est l'objectif de cet ouvrage.

Nous vous présentons 52 espèces de poissons présents ou susceptibles de l'être. Nous observons des changements de présence de certaines espèces. Celles sensibles à la pollution organique, comme le Goujon ont tendance à recoloniser nos cours d'eau. C'est aussi le signe encourageant d'une baisse de la quantité d'azote ainsi que des rejets de matière organique dans les cours d'eau.

Et puis en tant que pêcheurs, nous sommes des sentinelles de premier plan. Pollutions, braconnage, agressions diverses pour le milieu, nous sommes présents et continuerons à l'être. Les pratiques halieutiques évoluent elles aussi et la remise à l'eau des prises est de plus en plus courante, preuve que nous souhaitons préserver notre ressource. Alors continuons à protéger notre patrimoine piscicole pour que nous puissions être heureux comme des poissons dans l'eau !

Je vous souhaite une excellente lecture.

Jean JOPEK

Président de la Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

LES MILIEUX AQUATIQUES

Milieux de vie des poissons	4
Les actions de la Fédération	5
Les principaux acteurs	6

ÉCOCITOYENNETÉ

Comment agir ?	7
----------------------	---

PRÉSENTATION DES POISSONS

Caractéristiques	8 - 9
Répartition	10

FICHE EXPLICATIVE	11
-------------------------	----

FICHES POISSONS

Able de Heckel - Ablette	12 - 13
Alose feinte - Grande alose	14 - 15
Amour blanc - Anguille	16 - 17
Aspe - Barbeau	18 - 19
Black-bass - Bouvière	20 - 21
Brème bordelière - Brème commune	22 - 23
Brochet - Carpe commune	24 - 25
Carassin argenté - Carassin commun	26 - 27
Chabot fluviatile - Chevaine	28 - 29
Épinoche - Épinchette	30 - 31
Esturgeon blanc - Esturgeon européen	32 - 33
Esturgeon sibérien - Gardon	34 - 35
Gobie à tache noire - Goujon	36 - 37
Grémille - Hotu	38 - 39
Ide mélanote - Lamproie de Planer	40 - 41
Lamproie de rivière - Lamproie marine	42 - 43
Loche d'étang - Loche franche	44 - 45
Loche de rivière - Lote	46 - 47
Omble de fontaine - Perche	48 - 49
Perche soleil - Poisson-chat	50 - 51
Pseudorasbora - Rotengle	52 - 53
Sandre - Silure glane	54 - 55
Spiralin - Tanche	56 - 57
Saumon atlantique - Truite de mer	58 - 59
Truite arc en ciel - Truite fario	60 - 61
Vairon - Vandoise	62 - 63

GLOSSAIRE	64 - 65
-----------------	---------



L'eau est le principal constituant des êtres vivants et l'élément indispensable à toute forme de vie. Sans eau, aucun organisme, qu'il soit végétal ou animal, simple ou complexe, petit ou gros, ne peut vivre. Les milieux aquatiques sont caractérisés selon les habitats (berges, fonds, courants), les populations végétales et animales et la qualité physico-chimique de l'eau (température, nutriments...).



Étang fédéral de Varesnes

Dans le département de l'Oise, plusieurs milieux aquatiques sont présents. Ruisseaux, rivières, canaux et étangs composent principalement notre environnement. Nous sommes également reliés à la mer par quelques rivières situées à l'Ouest du département ainsi que par la rivière Oise, via le fleuve Seine. Dans les années à venir, le projet du canal grand gabarit Seine-Nord Europe traversera le territoire en empruntant la vallée de l'Oise.



Rivière Oise

Très fragiles, les milieux aquatiques peuvent toutefois être dégradés par les pollutions principalement dues aux pratiques agricoles et industrielles. Cela peut causer des mortalités importantes de certaines espèces (poissons, invertébrés...) et nuire à la biodiversité des milieux aquatiques. Devant cette menace, la protection des écosystèmes aquatiques est maintenant définie par la réglementation et de nouveaux schémas d'aménagement et de gestion des eaux.



Pollution sur la rivière La Divette

De nombreux aménagements réalisés dans les milieux aquatiques pour permettre ou faciliter les activités humaines ont pour effet d'interrompre la libre circulation des organismes et des sédiments. Il s'agit de seuils, sortes de petits barrages, construits pour pouvoir contrôler les niveaux d'eau. Des projets de restauration de la continuité écologique sont maintenant entrepris pour enlever ces obstacles afin de rétablir les fonctionnements naturels des cours d'eau.



Seuil sur la rivière Esches

Depuis quelques années, nous observons une hausse des températures moyennes. C'est le réchauffement climatique. Associé à aux précipitations incertaines des dernières années, cela a pour effet de réduire la quantité d'eau dans les cours d'eau et d'en augmenter la température. Même s'il existe encore beaucoup d'incertitudes sur les effets des changements climatiques, il est important dès aujourd'hui de les étudier afin de préserver les milieux aquatiques.



Source de la Brèche le 14 août 2017



La pêche associative (Associations et Fédération) dans le département de l'Oise gère environ 530 km de cours d'eau et 250 hectares d'étangs. En rapport avec ses missions statutaires, la Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique agit pour l'environnement local. Voici quelques exemples de ses missions :



Aménagement de frayères



Pêche d'inventaire sur l'Automne

Les inventaires effectués régulièrement aux 4 coins du département permettent d'obtenir les caractéristiques d'un milieu et de ses espèces. Pour cela, les techniciens utilisent la méthode particulière de la pêche à l'électricité. Le principe est de créer un champ électrique dans l'eau entre deux électrodes. Cela va permettre la capture des poissons vivants pour les étudier puis les relâcher. Les résultats sont analysés et pris en compte dans les projets d'aménagement ou de protection.

Avec ses partenaires, la Fédération réalise différents aménagements de restauration des milieux. Ils ont pour but de renforcer ou rétablir le bon fonctionnement des milieux. Ils facilitent ainsi la reproduction des poissons, leur libre circulation et améliorent leurs habitats. L'objectif est de favoriser la faune et la flore des milieux aquatiques. La Fédération accompagne également les propriétaires d'ouvrages dans l'étude et la réalisation de projets.



Restauration de la Verse



Pêche de sauvegarde, rivière Aisne

Les travaux de restauration des cours d'eau imposent parfois leur assèchement. Dans ce cadre, qui est réglementé, la Fédération intervient pour procéder à des pêches de sauvegarde. L'objectif de ces interventions est de déplacer les poissons vers des secteurs qui ne seront pas impactés par des travaux. Ces pêches sont aussi l'occasion de faire un état des lieux du peuplement présent

La Fédération propose des animations et des sorties pédagogiques sur le thème des milieux aquatiques. L'objectif est de découvrir la biodiversité des milieux aquatiques à travers la faune et la flore associées et de sensibiliser ce public sur la fragilité de ces écosystèmes. Pour y répondre, la Fédération développe ses propres supports adaptés aux enjeux et problématiques locales. Ce guide en est l'exemple.

Plus de 2000 personnes en bénéficient chaque année.



Éducation à l'environnement 5

Les principaux acteurs

POLITIQUES EUROPÉENNE ET NATIONALE DE GESTION DE L'EAU

COMITÉ DE BASSIN

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT
Mise en oeuvre globale et appuis

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Mise en œuvre locale

ACTEURS ÉCONOMIQUES ET ASSOCIATIONS
Force de proposition et relais d'opinion

- Agence de l'eau
Seine-Normandie
- Office Français de la Biodiversité

- Communes
- Conseil régional
- Conseil départemental
- Communauté d'agglomération
- Communauté de communes
- Syndicats intercommunaux
- Syndicats mixtes
- Ententes

- Associations d'usagers
- Industriels et les agriculteurs
- Associations de consommateurs
- Fédérations professionnelles
- Associations protection de l'environnement

Élaboration du **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)**
(grands bassins hydrographiques)

Déclinaison et mise en oeuvre d'un **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**
(échelle locale) par la **Commission Locale de l'Eau (CLE)**



ÉCOCITOYENNETÉ

Comment puis-je agir à mon niveau pour préserver les milieux aquatiques ?



Éviter la pollution et le gaspillage devrait être un souci et un geste de tous les jours. Les gestes au quotidien sont importants : tous les efforts des acteurs de l'eau seront compromis si les individus n'adoptent pas les bonnes attitudes (mauvais rejets qui entraînent des dysfonctionnements dans les stations d'épuration, pollution des cours d'eau et des nappes souterraines, choix d'éco-produits...).



L'eau est précieuse ! Alors voici quelques gestes pour ne pas la gaspiller :

- ▶ Je ferme le robinet pendant le nettoyage des mains, le brossage des dents...
- ▶ Je prends des douches et non des bains (je consomme ainsi 60 litres d'eau à 80 litres au lieu de 150 à 200 litres pour un bain).
- ▶ Sous la douche, je coupe l'eau pendant que je me savonne.
- ▶ Je place une brique dans le réservoir de la chasse d'eau pour limiter le volume d'eau utilisé à chaque fois ou j'installe une chasse d'eau économique.
- ▶ J'évite de faire tourner le lave-vaisselle ou le lave-linge quand ils ne sont pas pleins.
- ▶ J'utilise des appareils économes en eau comme les robinets mitigeurs.
- ▶ Je réutilise l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes.
- ▶ Je fais réparer les fuites.
- ▶ Dans le jardin, je recueille l'eau de pluie pour arroser les plantes et j'arrose de préférence le soir pour limiter l'évaporation.



Et pour moins polluer l'eau :

- ▶ Je ne jette pas de déchets (peinture, white-spirit, lingettes...) dans les toilettes ou les lavabos.
- ▶ J'apporte certains produits dans une déchetterie, les piles usagées à son magasin, les médicaments non-utilisés à la pharmacie...
- ▶ Je ne jette pas de produits polluants dans les canalisations ou les cours d'eau : papiers, huile de vidange, restes d'aliments...
- ▶ J'utilise de préférence des produits d'entretien biodégradables et sans phosphate, composants très dangereux pour l'environnement.
- ▶ Je diminue les doses de lessive dans le lave-linge et de manière générale, je réduis les quantités de produits de lavage.
- ▶ Je respecte la nature et l'eau qui s'y trouve lors de mes promenades et j'emporte mes déchets.

PRÉSENTATION DES POISSONS

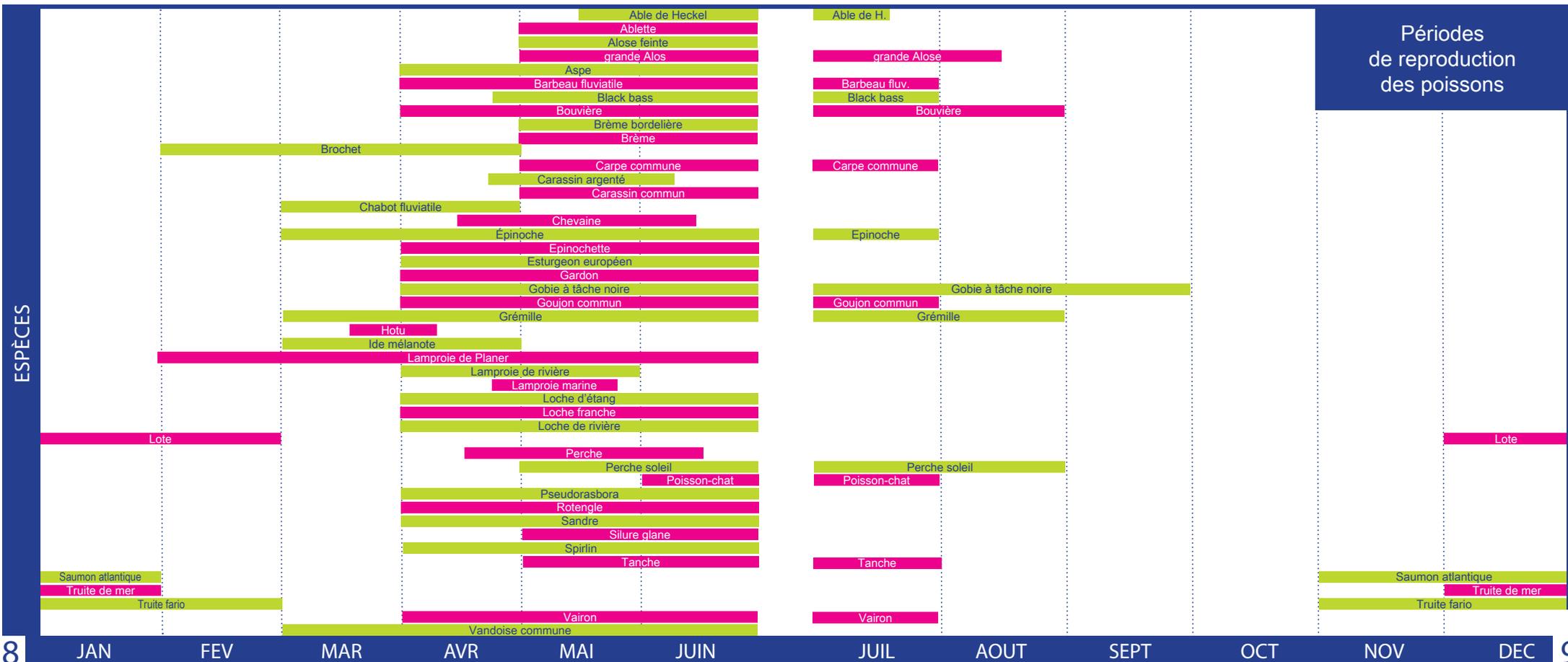
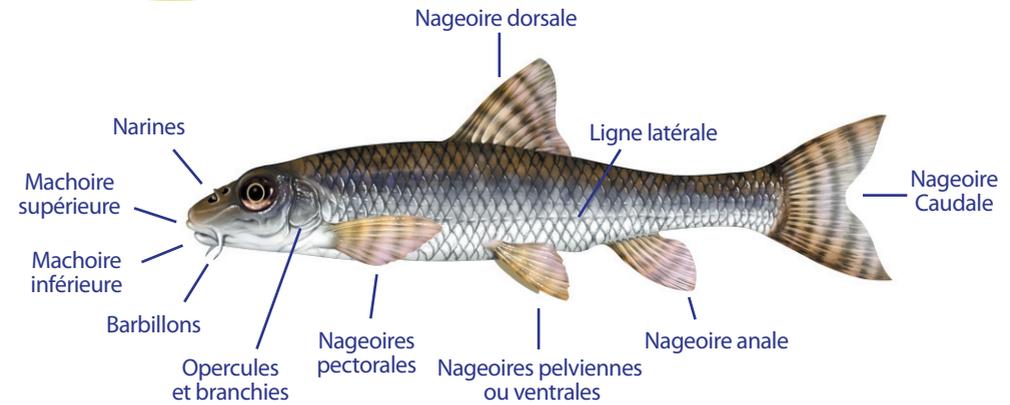
Caractéristiques

- Un poisson possède :
- ▶ des nageoires pour se déplacer
 - ▶ des oeufs pour effectuer sa reproduction
 - ▶ des branchies pour respirer (protégées par les opercules)
 - ▶ une température corporelle liée à celle du milieu (ils sont dits à sang froid)
 - ▶ un squelette interne comportant une colonne vertébrale : c'est un animal vertébré

Et généralement,

- ▶ une ligne latérale pour ressentir son environnement proche
- ▶ une vessie gazeuse (ou natatoire) pour sa flottaison
- ▶ des écailles pour se protéger

Le poisson à la loupe



PRÉSENTATION DES POISSONS

Répartition

Les poissons vivent dans les différents milieux aquatiques de notre département. Pour tenir compte de la biologie des espèces, les cours d'eau, canaux et plans d'eau sont classés en deux catégories piscicoles :

Les eaux de 1^{ère} catégorie



Rivière la Noye à Breteuil

Elles regroupent les ruisseaux et les petites rivières. Il y a une pente qui engendre un courant assez important. L'eau est fraîche et contient beaucoup d'oxygène. La profondeur est faible, généralement inférieure à 1 mètre. Elles sont souvent appelées « rivières à truites » car elle est l'espèce caractéristique de ces milieux.

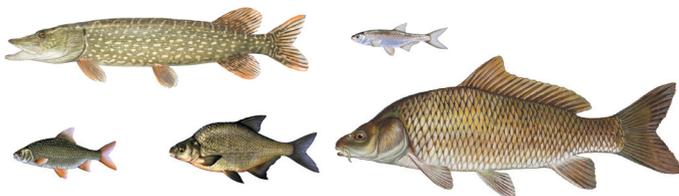


Les eaux de 2^{ème} catégorie



Rivière Aisne à Choisy-au-Bac

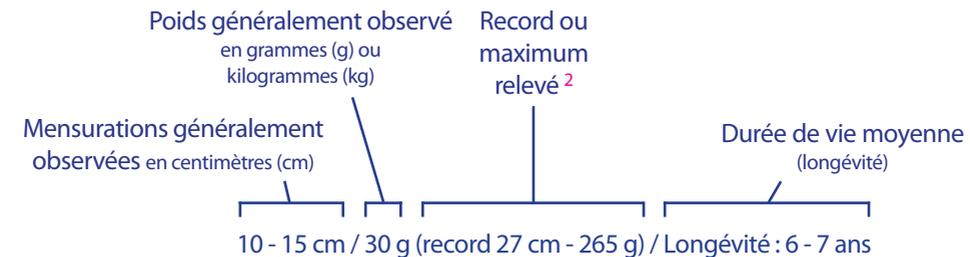
Elles regroupent les grandes rivières mais aussi les canaux et les étangs. En rivière, la pente est modérée, ce qui engendre un faible courant. La profondeur est généralement comprise entre 1 mètre et 4 mètres. Leurs fonds de vases et dépôts meubles sont bien souvent composés d'algues et de plantes aquatiques. Les peuplements piscicoles sont ici très variés, le Brochet et les Cyprinidés y sont caractéristiques.



Le Nom commun

Nom scientifique

FICHE EXPLICATIVE



Caractéristiques morphologiques : Aspects particuliers de l'espèce afin de pouvoir l'identifier.

Habitat : Son milieu de vie en fonction de la période ou de son stade de vie.

Activité : Périodes et comportements spécifiques de l'espèce.

Alimentation : Régime alimentaire en fonction de son stade de développement.

Reproduction : Caractéristiques des zones de reproduction, des comportements ou des particularités.

Mots colorés en noir : explications à retrouver dans le glossaire, pages 64 et 65.

¹ Les teintes et représentations des espèces peuvent varier. Les illustrations ne sont pas forcément identiques à une observation faite sur le terrain. Les illustrations sont non contractuelles mais demeurent représentatives.

² Les records Français de certains poissons sont indiqués dans le document. A noter, il n'existe pas d'organisme officiel pour gérer les records des poissons pris en eau douce en France. Nous avons recoupé les informations, les données sont donc indicatives.

³ Les présences et répartitions des espèces dans les milieux aquatiques du département ne sont pas figées : certaines espèces sont en expansion et d'autres en régression. Les données sont indicatives.

Classement de l'espèce et mesures de protection concernant sa pêche

Informations concernant la pêche

Anecdotes et choses étonnantes

LES PASSES À POISSONS

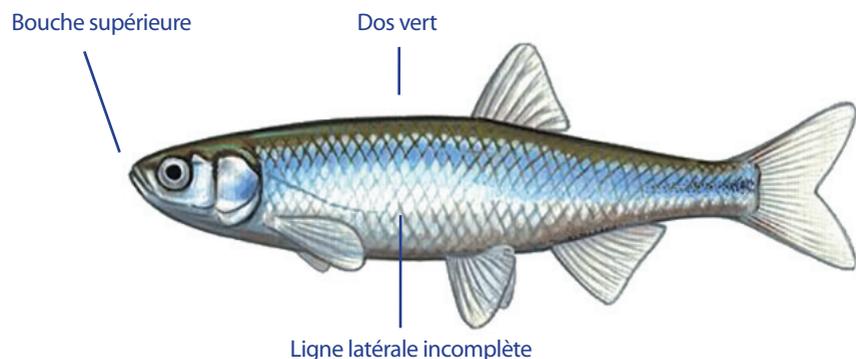


SYSHIPAP/Pr CATTOEN

Saumon dans la passe à poissons de Choisy-au-Bac

L'Able de Heckel

Leucaspis delineatus



6 - 9 cm / 5 g (maximum 12 cm) / 2 - 3 ans



Présence dans le département



Présent uniquement dans quelques étangs et rivières

L'Able de Heckel a été introduit, il est originaire d'Europe de l'Est. Il a étendu sa répartition géographique grâce aux canaux et rivières. Petit Cyprinidé, il est régulièrement confondu avec une Ablette ou un Rotengle (*page 13 et 53*) avec sa bouche vers le haut.

Il vit dans des habitats riches en végétation le long des berges, dans des zones à courant lent des bras morts, canaux, étangs, marais et fossés de drainage. Il reste principalement à la surface de l'eau et passe l'hiver dans les eaux plus profondes.

Il vit en groupe avec des individus de la même espèce, c'est un poisson au comportement social marqué : il s'occupe et défend ses œufs, circule en bancs et émet des signaux sonores.

L'Able de Heckel se nourrit de zooplancton et de petites larves d'insectes.

Les mâles et les femelles sont matures à 1 an et se reproduisent de mi-mai à mi-juillet. La ponte est fractionnée, pouvant donner 3 à 5 générations par an quand les conditions sont favorables.

Sa courte durée de vie et son importante fécondité rendent instables ses populations.



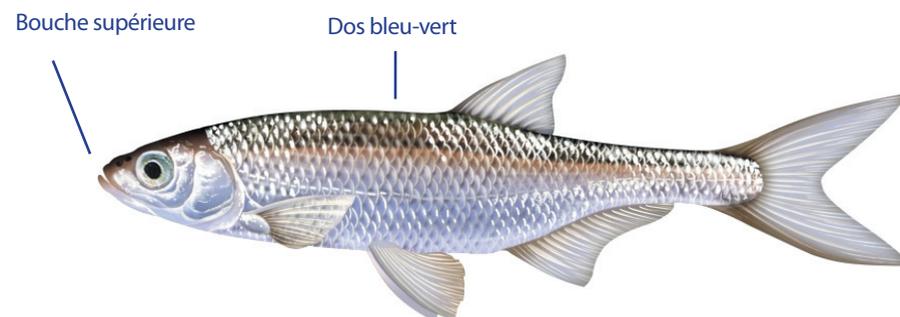
L'Able de Heckel est également appelé « dos-vert » parmi les pêcheurs.



Assez rare chez les poissons, la ponte s'effectue sur un support flottant. L'Able de Heckel y dépose un ruban d'œufs de 8 à 10 cm.

L'Ablette

Alburnus alburnus



10 - 15 cm / 30 g (record 27 cm - 265 g) / 6 - 7 ans



Présence dans le département



Commune, elle s'adapte à la plupart des milieux aquatiques

Le surnom de l'Ablette pourrait être la Sardine car elles se ressemblent fortement. Elle possède un corps mince, un dos bleu-vert et des flancs argentés aux reflets d'émeraude. Sa bouche, plutôt grande, orientée vers le haut est adaptée à son régime alimentaire.

Sa mâchoire inférieure dépasse légèrement la supérieure.

Elle vit à la surface de l'eau car c'est là qu'elle trouve sa nourriture constituée principalement d'insectes. Ses grands yeux facilitent cette prédation. Elle est omnivore assez opportuniste, c'est à dire que l'Ablette consomme sans sélectionner ce qu'elle trouve.

Elle atteint sa maturité sexuelle entre 1 et 4 ans. La fraie s'effectue de mai à juin. En fonction de la taille de la femelle, sa fécondité est comprise entre 500 et 11000 œufs. La ponte s'effectuera de nuit en eau peu profonde sur des graviers ou des plantes aquatiques. Elle se satisfait de nombreux supports de ponte. Les larves d'Ablettes ont besoin de nourriture abondante, elles mangent jusqu'à 5 fois leur poids par jour.



L'Ablette est ciblée pour les pêches de vitesse (plus grand nombre de poissons attrapés). Le record est de 590 poissons par heure, soit un poisson toutes les 6 secondes.

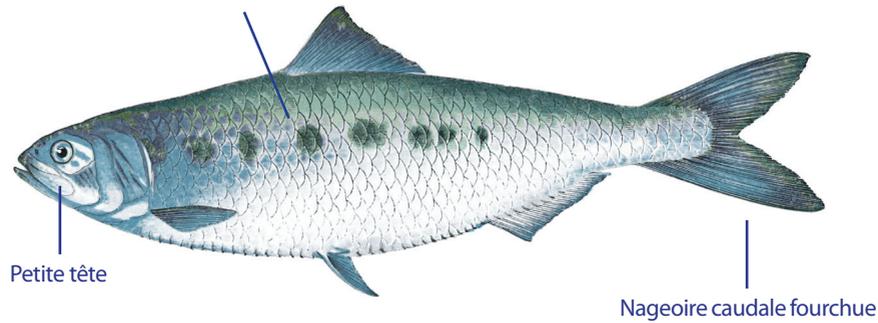


L'Ablette différencie un prédateur à la recherche de nourriture ou un prédateur rassasié grâce à des signaux chimiques. Cela lui permet d'adapter sa fuite.

L' Alose feinte

Alosa fallax

Généralement, rangée de 4 à 8 tâches noires



30 - 50 cm / 500 g à 1 kg (record 55 cm - 2,75 kg) / 3 - 8 ans



Présence dans le département



Susceptible de remonter les rivières pour s'y reproduire

Les Aloses appartiennent à la famille des Harengs. L'Alose feinte se distingue de la grande Alose par : sa plus petite taille, un corps plus allongé, un profil dorsal moins incurvé, une tête plus étroite et l'existence d'une rangée de 4 à 8 petites tâches noires bien marquées.

Elle vit une grande période de l'année en mer près des côtes puis elle remonte en mai et juin les fleuves pour s'y reproduire (la Seine nous concernant, population résiduelle).

Elle mange du zooplancton et pour les plus grands individus, parfois des petits poissons.

La reproduction a lieu habituellement dans les parties aval des fleuves mais l'Alose feinte peut se reproduire à plus de 250 km de la mer. La construction de barrages non-aménagés avec des passes pour les poissons limite l'accès à certaines zones de reproduction.



En raison d'une plus petite taille, l'Alose feinte fait moins l'objet d'une pêche sportive que la grande Alose.



Cette espèce est classée « vulnérable ». Dans le département de l'Oise et en cas de capture, remise à l'eau obligatoire.

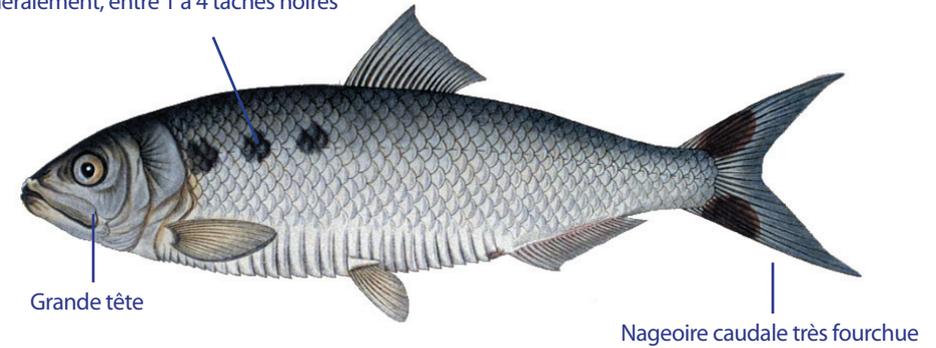


Il existe en France deux sous-espèces d'Alose feinte : l'Alose feinte pour les bassins atlantiques et l'Alose feinte du Rhône pour les bassins méditerranéens.

La grande Alose

Alosa alosa

Généralement, entre 1 à 4 tâches noires



40 - 70 cm / 1 à 3,5 kg (record 80 cm - 5 kg) / 3 - 8 ans



Présence dans le département



Passages de quelques individus identifiés sur les rivières Aisne et Oise, en évolution

Elle vit également en mer puis remonte les fleuves pour se reproduire, généralement là où elle est née. Capable de remonter les rivières jusqu'à 650 km de la mer, sa présence dans le département de l'Oise reste peu fréquente. Tout comme l'Alose feinte, la grande Alose se nourrit principalement de zooplancton, les plus gros individus peuvent être piscivores.

Entre mai et mi-août, elle fraie sur des sites caractérisés par une plage de substrat grossier. Les œufs, de très petite taille (1 à 2 mm) tombent sur le fond en se logeant dans les trous du substrat. La mortalité des géniteurs après la reproduction est presque totale.

Le reprofilage de certains cours d'eau par creusement, avec des modifications de substrat ont diminué la présence de granulats nécessaire à sa ponte (fragilisation de ses frayères).



Les plus gros individus peuvent être carnassiers, ils sont donc capturables en pêchant à la mouche ou aux leurres lors de la période de remontée (mai - août).



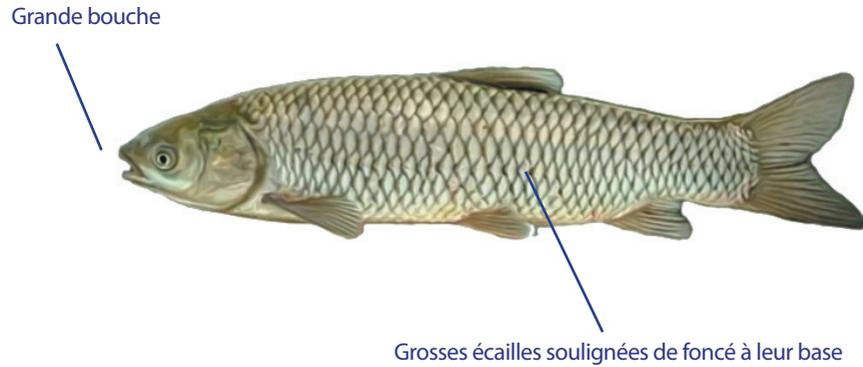
Cette espèce est classée « vulnérable ». Dans le département de l'Oise et en cas de capture, remise à l'eau obligatoire.



Lors de la reproduction, les Aloses effectuent des mouvements circulaires à la surface de l'eau appelés « bulls ». C'est pendant cette phase que les ovules sont expulsés et fécondés.

L'Amour blanc ou Carpe amour

Ctenopharyngodon idella



50 - 100 cm / 10 kg (record 121 cm - 31,6 kg) / 15 - 20 ans



Présence dans le département



Présent dans quelques étangs, très rarement en rivières et canaux

Originaire d'Asie, ce poisson a été introduit en France dans les années 60 pour lutter contre le développement des plantes aquatiques. L'Amour blanc est peu exigeant en oxygène. Il affectionne les eaux chaudes, entre 15 et 30 °C. Dès que la température passe sous la barre des 15°C, il cesse quasiment de se nourrir. L'Amour blanc est adapté au broutage, il se nourrit principalement de plantes aquatiques fibreuses de préférence, mais également filamenteuse en dernier ressort. Il a un régime alimentaire relativement sélectif.

Ce poisson ne peut se reproduire que dans les grands fleuves rapides, avec un courant de plus d'un mètre par seconde. En France, sa reproduction naturelle ne semble pas possible, aucun témoignage n'ayant été enregistré.



Une fois capturé, ce poisson fragile stresse énormément. Il convient de le manipuler correctement avec prudence et de limiter au maximum son séjour hors de l'eau.



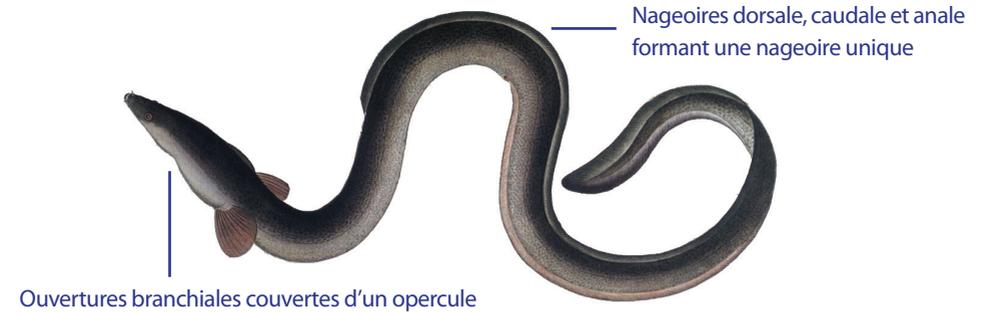
Son introduction est interdite en eaux libres car ce poisson peut être responsable d'une disparition de plantes aquatiques nécessaires à d'autres espèces.



Son nom est lié à son origine, le bassin des fleuves Amour et Yang-Tsé-Kiang en Asie.

L'Anguille européenne

Anguilla anguilla



20 - 80 cm / 500 g (record 142 cm - 4,7 kg) / 15 - 20 ans



Présence dans le département



Commune, elle s'adapte à l'ensemble des milieux aquatiques

Ce poisson est l'unique migrateur catadrome en Europe (reproduction en mer et croissance en eau douce). Elle développe sa vie sous 3 formes. Tout d'abord, la larve naît dans la mer des Sargasses (au large des États-Unis). Au cours d'un voyage qui durera deux années, elle va traverser l'Océan atlantique pour rejoindre nos côtes. Elle s'appelle alors Civelle à ce stade et mesure environ 10 cm. Ensuite, elle poursuivra sa croissance en eau douce durant 5 à 15 ans, c'est l'Anguille jaune. Enfin, une fois sa maturité sexuelle atteinte, elle se transformera en Anguille argentée. Elle redescendra les rivières puis re-traversa une seconde fois l'océan pour s'y reproduire à son tour et y mourir. Les modalités de sa reproduction sont mal connues. A noter, l'espèce Anguille électrique ne vit pas en France (mais en Amérique du Sud).



La pêche à la vermée est une technique étonnante, sans hameçon, qui consiste à enfiler des vers de terre sur un fil de coton. Vorace, elle mordra sur cette pelote et s'y accrochera.



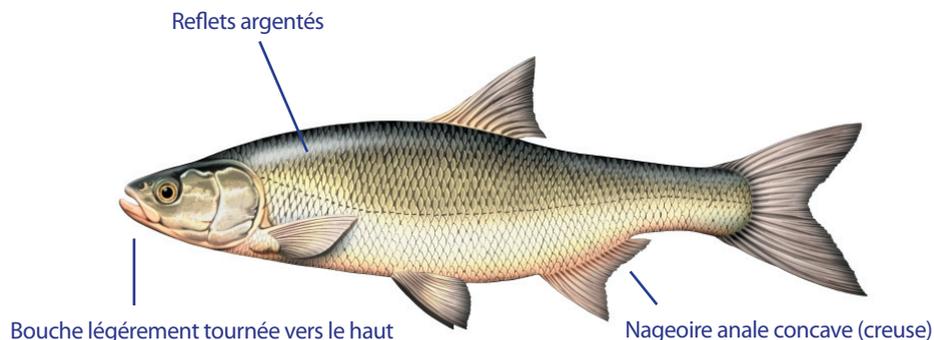
Classée en danger critique d'extinction. Taille minimale de prélèvement à 12cm pour l'anguille jaune. Carnet de capture obligatoire. Pêche de l'Anguille argentée interdite.



L'Anguille argentée présente de gros yeux, deux longues nageoires pectorales sombres et un contraste de couleur entre son ventre blanc-argenté et son dos presque noir.

L'Aspe

Aspius aspius



40 - 75 cm / 2 kg (record 94 cm - 5 kg) / 10 - 15 ans



Présence dans le département



Présent dans la rivière Oise et à l'aval de quelques rivières de 1^{ère} catégorie

Originaire d'Europe Centrale, il est présent en France depuis les années 1980. C'est un poisson robuste de couleur grisâtre. Il a une certaine ressemblance avec le Chevaine (page 29). Il se différencie notamment avec une tête un peu pointue et surtout une gueule plus grande, dirigée légèrement vers le haut, indice d'un régime alimentaire porté vers la surface. L'Aspe affectionne le courant, les eaux claires et oxygénées.

C'est un poisson prédateur vivant en bancs. Il se nourrit de petits poissons, d'insectes, parfois de grenouilles ou de petits mammifères. Malgré ce régime alimentaire étonnant pour cette famille, il fait partie des Cyprinidés (également appelés « poissons blancs »).

La fraie se déroule d'avril à juin. Les Aspes parcourent alors plusieurs centaines de kilomètres vers l'amont des rivières à la recherche des fonds pierreux pour y déposer leurs oeufs. Après une dizaine de jours, ils donnent naissance à des alevins. Ils se nourrissent essentiellement d'invertébrés et de zooplancton avant de redescendre les rivières.



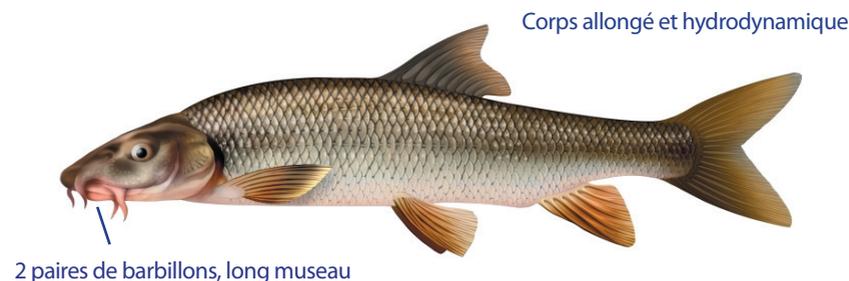
C'est un carnassier chassant essentiellement des poissons blancs de petite taille, notamment les Ablettes. On le pêchera aux leurres ou à la mouche près de la surface.



Ce poisson originaire de l'Est est en phase de colonisation vers l'Ouest de la France. Il ne tardera pas à être probablement bien présent dans notre département.

Le Barbeau fluviatile

Barbus barbus



40 - 60 cm / 2 kg (record 79 cm - 7,2 kg) / 15 - 20 ans



Présence dans le département



Présent dans les grandes rivières : Aisne, Oise à l'aval des 1^{ère} catégories

Son nom fait référence à ses deux paires de barbillons, caractéristiques de l'espèce, qui lui permettent de fouiller les fonds. Sa bouche est bordée d'épaisses lèvres charnues, il possède également de puissantes dents pharyngiennes afin de broyer efficacement sa nourriture.

Le Barbeau vit en bancs pouvant compter plusieurs dizaines d'individus.

Il affectionne les eaux courantes des rivières (qui portent son nom dans la classification de Huet, « zone à Barbeaux »). Il affectionne également la proximité de zones profondes et les zones caillouteuses pour mieux retourner les pierres où se trouvent ses repas. Omnivore, il consomme vers, larves, insectes, mollusques et débris végétaux.

Cette espèce se reproduit entre mai et juillet. Pour trouver des zones favorables, peu profondes et riches en plantes aquatiques, les adultes effectuent des migrations vers l'amont. Il est fréquent à cette époque de les trouver remontant les échelles à poissons.

Ses exigences écologiques font de lui un bon indicateur de la qualité d'un cours d'eau.



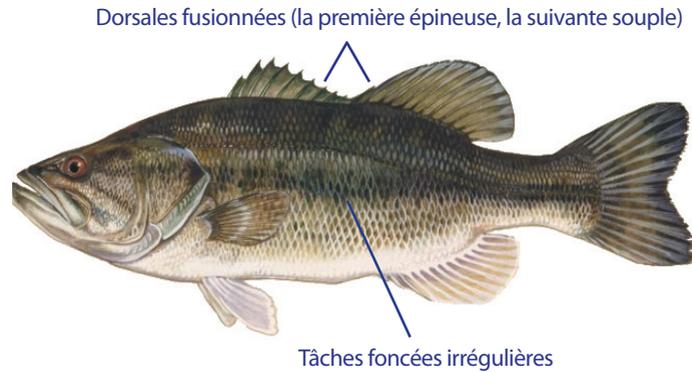
Assez étonnant, on utilise du fromage et de la viande en boîte comme appâts pour pêcher ce poisson très combatif.



Espèce cousine présente en Espagne, le Barbeau comizo peut peser jusqu'à 15 kg. Dans le Sud-Est de la France, il existe également le très fragile Barbeau méridional.

Le Black-bass ou Achigan à grande bouche

Micropterus salmoides



30 - 40 cm / 1 kg (record 57 cm - 3,6 kg) / 6 - 15 ans



Présence dans le département



Présence anecdotique en 2ème catégorie

Originaire d'Amérique du Nord, il a été introduit en France où il s'est plutôt bien acclimaté (plus particulièrement dans le Sud de la France où les eaux sont plus chaudes). Dans notre département, sa présence est liée à des empoisonnements, c'est un poisson sportif recherché. Sa couleur verte et son corps trapu permettent de le reconnaître assez facilement, sa tête est relativement grande avec une très grosse bouche. Elle lui permet de se nourrir de très grosses proies. Il mange tout ce qui est consommable (insectes, vers, têtards...) avec une prédilection pour les petits poissons. Le cannibalisme est fréquent chez cette espèce. Le mâle creuse le nid dans du sable ou du gravier et apporte des soins aux œufs en les ventilant et en les protégeant. Le réchauffement climatique pourrait favoriser son extension.



Poisson « Star » aux Etats Unis, le chiffre d'affaire généré pour sa pêche représente un volume époustouffant de l'ordre de 2000 milliards de dollars.



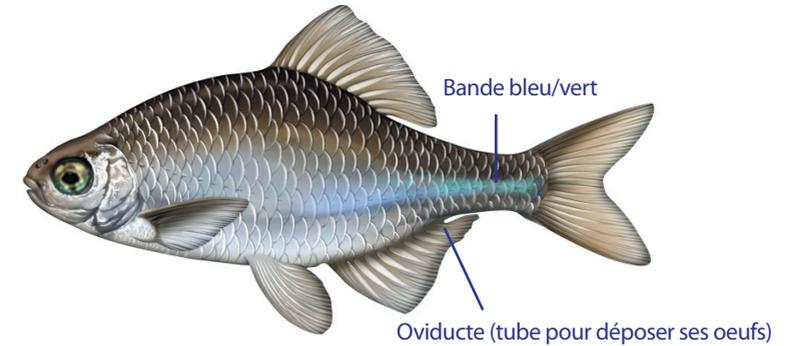
Taille minimale de prélèvement à 30 cm. Trois prélèvements maximum par pêcheur et par jour. Pêche limitée à une période légale.



Le Black-bass est capable de limiter le développement du Poisson-chat en exerçant une prédation sur les alevins de cette espèce nuisible.

La Bouvière

Rhodeus amarus



5 - 7 cm / 10 g (maximum 9 cm) / 2 - 3 ans



Présence dans le département



Peu présente en général

La Bouvière est un des plus petits Cyprinidés d'Europe. Son corps est haut et trapu. Elle vit principalement dans les étangs ou les plaines alluviales, dans des eaux claires et peu profondes à fonds sableux. C'est une espèce phytophage, elle se nourrit de diverses variétés d'algues : vertes, filamenteuses et diatomées.

La présence de la Bouvière est liée à celle d'un mollusque d'eau douce, l'Anodonte. C'est une grosse moule d'eau douce d'une vingtaine de centimètres (non comestible). Lors de la reproduction, le mâle défend un territoire où il y a présence d'Anodontes. Pendant la période nuptiale, le mâle se colore en rose violacé et porte des boutons nuptiaux. Lors de la ponte, la femelle dépose ses œufs directement dans le corps de l'Anodonte, entre ses deux coquilles grâce à une sorte de tube appelé « oviducte ». Ses œufs seront à l'abri des prédateurs et oxygénés. La Bouvière est fragile car elle dépend de l'Anodonte. Cette espèce de mollusque, nécessaire à sa ponte, est fragile et sensible à la pollution.



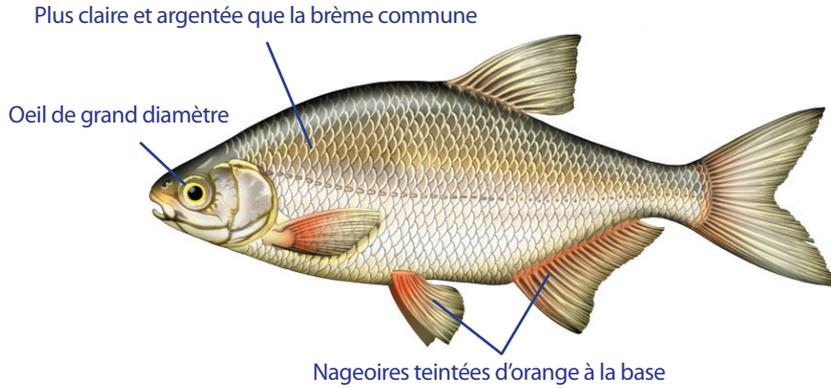
S'alimentant de végétaux, la Bouvière est rarement prise à la ligne.



Réciproquement, la Bouvière héberge dans ses branchies les larves de l'Anodonte (phénomène de mutualisme, quand deux individus tirent profit l'un de l'autre).

La Brème bordelière

Blicca bjoerkna



20 - 30 cm / 500 g (maximum 35 cm) / 8 - 10 ans



Présence dans le département



Présente dans quelques étangs, les canaux et les grandes rivières (Aisne, Oise ...)

La Brème bordelière a un corps comprimé sur le côté (latéralement). Elle ressemble à la Brème commune dont elle diffère cependant par sa coloration blanche accentuée et un oeil de plus grand diamètre. En outre, ses nageoires ventrales peuvent être rougeâtres à la base (en dehors de la période de reproduction).

Elle supporte des eaux enrichies en matières organiques qui sont généralement liées à une prolifération végétale et bactérienne entraînant une désoxygénation prononcée de l'eau. C'est le phénomène d'eutrophisation.

La Brème bordelière est omnivore, elle se nourrit de larves d'insectes ainsi que de morceaux de plantes aquatiques. Contrairement à la Brème commune, elle ne recherche pas sa nourriture en fouillant dans le fond (dans les sédiments) mais à la surface du fond.

La fraie a lieu au printemps entre mai et juin et s'étend parfois jusqu'en juillet à une température d'eau de 16 à 25°. Elle fixe ses oeufs aux plantes aquatiques.



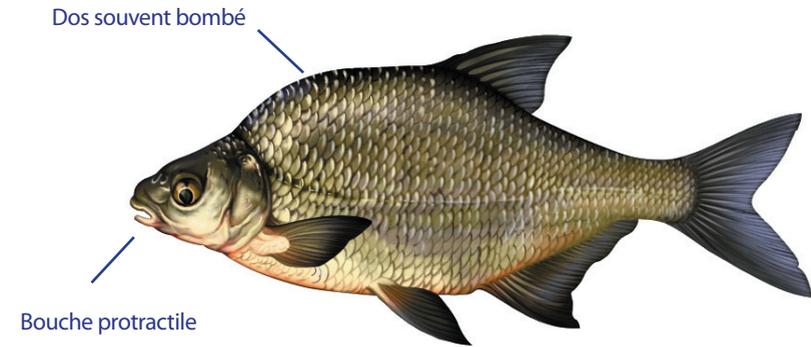
La Brème commune et la Brème bordelière sont deux poissons très proches qui se pêchent généralement sans distinction.



La Brème bordelière et la Brème commune ont les mêmes périodes et lieux de reproduction, des croisements entre ces deux espèces peuvent avoir lieu.

La Brème commune

Abramis brama



25 - 50 cm / 1 kg (record 72 cm - 7,5 kg) / 20 - 25 ans



Présence dans le département



Très présente dans les étangs, canaux et grandes rivières (Aisne, Oise ...)

La Brème commune est recouverte d'un épais mucus qui est une substance visqueuse et qui lui sert d'enduit protecteur. Son mucus lui donne une odeur forte et désagréable. Elle vit en bancs. Elle prélève sa nourriture, vers, larves, crustacés et végétaux sur ou dans les sédiments du fond qu'elle fouille sur quelques centimètres trahissant sa présence par des bulles que l'on appelle « fouilles ». Pour cela, elle possède une bouche protractile capable de s'agrandir et de s'allonger. Son régime alimentaire est proche de celui de la Carpe (page 25). La fraie a lieu de mai à juin lorsque la température de l'eau atteint environ 17 °C. La fécondité varie entre 50 000 et 150 000 ovules par femelle et peut atteindre plus de 500 000 chez les grands individus. Lors de la reproduction, la discrétion n'est pas de mise, la Brème provoque beaucoup d'animation dans les plantes aquatiques où elle va y faire adhérer ses oeufs. A noter, la dénomination « Brème carpée » employée n'est pas correcte, il n'existe pas de croisement entre la Brème commune et la Carpe commune.



Ce poisson est attiré par des appâts à forte odeur : ail, farine de poisson, de viande ...



En période de reproduction, cette espèce porte des « boutons de noces » : ce sont des excroissances blanches à ne pas confondre avec les symptômes d'une maladie.

Le Brochet

Esox lucius

Entre 500 et 800 dents dirigées vers l'arrière



Bouche en « bec de canard »

40 - 80 cm / 1 - 2 kg (record 140 cm - 16,4 kg) / 15 - 25 ans



Présence dans le département



Courant dans les étangs et grandes rivières, fréquent en 1^{ère} catégorie

Prédateur et solitaire, le Brochet se poste pour chasser à l'affût et recherche des végétaux aquatiques, racines, souches ou arbres submergés pour s'y embusquer. Piscivore, il se nourrit principalement de poissons et aussi d'écrevisses, de grenouilles et plus rarement de canetons. La fraie a lieu entre février et avril, lorsque l'eau est comprise entre 6 et 12 degrés. La femelle dépose ses œufs sur des végétaux aquatiques ou immergés, notamment dans les prairies inondées (par exemple en moyenne vallée de l'Oise). Entre 10 et 20 jours, les larves pourront éclore dans un milieu adapté à leur alimentation (d'abord du plancton puis des invertébrés). Si elles ne se font pas piéger par la décrue, elles rejoindront la rivière. La reproduction de cette espèce est délicate, le Brochet est sensible.



Ce poisson loupe régulièrement ses proies : cette maladresse provient de la position de ses yeux, placés sur ses flancs, il a du mal à bien cibler ses attaques.



Classé « vulnérable ». Dans le département de l'Oise, deux prélèvements par pêcheur et par jour. Taille minimale de prélèvement : 60 cm. Périodes d'ouverture de la pêche.



Très rapide sur des courtes distances, il peut poursuivre ses proies jusqu'à 50 km/h.

La Carpe commune

Cyprinus carpio



2 paires de barbillons, bouche protractile

50 - 80 cm / 8 kg (record 44 kg) / 15 - 20 ans



Présence dans le département



Très commune dans les étangs, courante dans les canaux et grandes rivières

La Carpe commune est la forme « sauvage » de l'espèce. Puis deux autres variétés ont été sélectionnées en élevages afin de favoriser leurs croissances pour l'alimentation humaine : la Carpe miroir n'a que quelques écailles et la Carpe cuir en est entièrement dépourvue. En plus de sa bouche protractile, elle possède dans sa gorge des dents pharyngiennes, sorte de molaires qui s'entrechoquent pour broyer des aliments durs comme des graines ou des coquilles. Omnivore, elle a tout de même une préférence pour les invertébrés. Elle se reproduit assez tardivement entre mai et juillet avec une température de l'eau supérieure à 18°C. En hiver dès que la température de l'eau est inférieure à environ 8°C, elle cesse de se nourrir et peut perdre jusqu'à 15% de son poids.



La Carpe peut être pêchée de nuit aux appâts végétaux sur certains secteurs. Elle devra être remise à l'eau vivante immédiatement (Interdiction de la maintenir en captivité).



Le transport d'une carpe vivante de plus de 60 cm est un délit puni d'une peine de 22 500 € et d'une confiscation du matériel ayant servi à commettre le délit.



La légende voudrait que ce poisson soit centenaire. Hors la Carpe vit généralement de 15 à 20 ans, au maximum 40 ans, ce qui est déjà un âge exceptionnel chez les poissons.

Le Carassin argenté

Carassius gibelio



30 - 45 cm / 1,5 - 2,5 kg / 7 à 15 ans



Présence dans le département



Présent dans quelques étangs

Originaire d'Asie et introduit en France dans les années 1980, le Carassin argenté est un cousin du Carassin commun. Il s'en distingue par une croissance plus rapide, une taille un peu plus grande et une nageoire dorsale plutôt concave (arrondie vers l'intérieur). Il peut être confondu avec la Carpe commune mais à sa différence, il ne possède pas de barbillons.

On le rencontre généralement dans les étangs, ce poisson n'est pas adepte du courant. Omnivore, Le Carassin argenté s'alimente principalement de plantes aquatiques, d'invertébrés, de larves et de vers.

Une nouvelle forme génétiquement différente a été introduite avec un mode de reproduction très étonnant : la fécondation des ovules de la femelle peut intervenir sans la présence d'un mâle de la même espèce. En effet, un mâle d'un autre Cyprinidé, poisson de la même famille, semble alors permettre la fécondation. Cela peut expliquer une multiplication rapide d'individus là où il est présent.



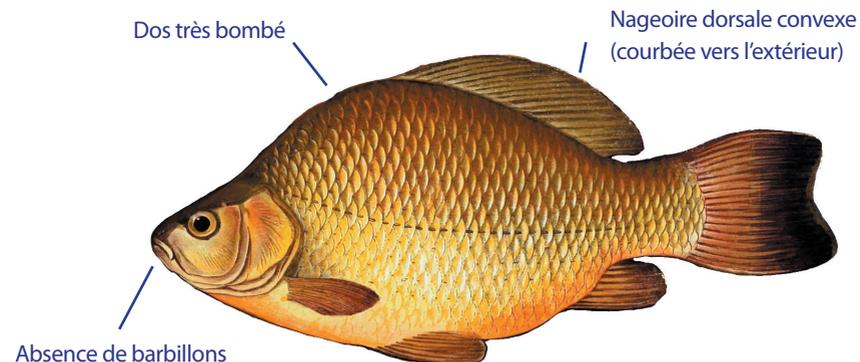
Sa facilité de capture et sa rusticité font du Carassin un poisson intéressant à pêcher, en particulier pour les enfants.



Le poisson rouge est une troisième espèce appelée Carassin doré (*Carassius auratus*).

Le Carassin commun

Carassius carassius



20 - 35 cm / 1 - 2 kg (maximum 40 cm) / 7 - 15 ans



Présence dans le département



Présent dans quelques étangs

Cette espèce a été introduite en Lorraine au XVIII^e siècle puis elle s'est répandue par la suite. Plus trapu que son cousin argenté, le Carassin commun a un corps assez haut et une nageoire dorsale plutôt convexe (arrondie vers l'extérieur). Il peut être aussi confondu avec la Carpe commune mais il a une tête plus petite et ne possède pas de barbillons. Sa croissance est lente. Il vit dans les eaux calmes et peut résister à des conditions difficiles comme le gel (s'enfouit dans la vase) ou le manque d'oxygène. Il recherche les eaux chaudes (15 à 20 °C) et supporte jusqu'à 30 °C voire plus. Il affectionne les zones riches en plantes aquatiques.

C'est un omnivore qui préfère consommer des algues et des plantes aquatiques mais consomme également des invertébrés présents dans le fond (comme les vers de vase). Sa reproduction a lieu en mai-juin quand l'eau dépasse les 18°C et peut s'étendre sur quatre mois. Il recherche des plantes aquatiques pour y déposer ses oeufs.

Le Carassin commun a tendance à être remplacé par son cousin argenté.



C'est un poisson très combatif mais il est très difficile de le garder sur un coup d'amorce comme le Gardon ou la Brème. A sa recherche, privilégiez l'agrainage.

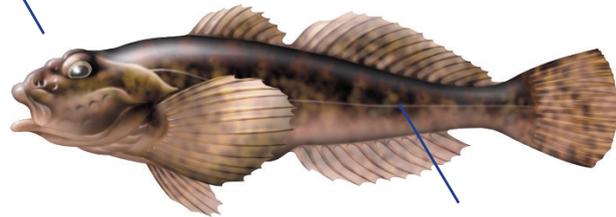


Le croisement (hybridation) entre une Carpe commune et un Carassin produit des individus stériles nommés « Carpe de Kollar ».

Le Chabot fluviatile

Cottus perifretum

Grosse tête aplatie



Minuscules écailles

5 - 10 cm / 5 g (maximum 15 cm) / 4 - 6 ans



Présence dans le département



Omni-présent en 1^{ère} catégorie, présent en rivières de 2^{ème} catégorie

Le Chabot fluviatile a une énorme tête large et aplatie avec une grande bouche (encore plus accentuée pour le mâle). Il a de minuscules écailles donnant l'impression que sa peau est nue. Il est généralement une espèce d'accompagnement de la Truite fario (page 61) dans les rivières fraîches et bien oxygénées. Ses populations peuvent être importantes et insoupçonnées. Mais il peut également être présent dans les grandes rivières de plaine.

Il profite de la présence des racines, pierres ou débris végétaux pour y faire son habitat.

Il y reste caché en demeurant sur le fond. Il se camoufle en prenant l'aspect de ce qui l'entoure pour chasser à l'affût et aspirer les proies qui passent à sa portée, larves, invertébrés, oeufs et alevins au moyen de sa bouche volumineuse, c'est un prédateur.

Sa reproduction a lieu en mars et en avril. Le nid est creusé par le mâle, la femelle y dépose des oeufs disposés en grappes, au plafond de l'abri. Le mâle les protège et les ventile. A noter que le Chabot fluviatile est une proie très recherchée par la Truite fario.



De part sa petite taille et son mode de vie généralement nocturne, sa capture à la ligne est très rare et concerne les plus gros spécimens.



La vessie natatoire est un organe qui permet aux poissons de flotter sans nager. Le Chabot n'en possède pas, cela l'oblige à rester au fond et à nager dès qu'il veut monter.

Le Chevaine ou Chevesne

Squalius cephalus

Tête très large



Nageoire anale convexe (courbée vers l'extérieur)

30 - 50 cm / 1 kg (record 62 cm - 3,6 kg) / 9 - 13 ans



Présence dans le département



Répandu dans les rivières Aisne et Oise, fréquent en 1^{ère} catégorie

Le Chevaine présente des caractéristiques communes avec le Gardon (page 35) et la Vandoise (page 63). Il s'en différencie par son corps allongé, sa tête massive, sa nageoire caudale souvent bordée de noir. Contrairement aux autres cyprinidés, sa nageoire anale est nettement convexe. Les jeunes de l'année présentent des reflets violets caractéristiques. C'est une espèce peu exigeante en matière de qualité de l'eau. Elle est tolérante à un manque d'oxygène et des températures très chaudes (plus de 30°C). Cela explique qu'il s'adapte à de nombreux types d'habitats avec une préférence pour la zone à Barbeaux (Zonation de Huet). Le Chevaine vit en bancs importants regroupant souvent des individus de même taille. Pendant la journée, il se tient en surface se nourrissant principalement d'insectes, il est omnivore à tendance carnivore (les adultes se nourrissant régulièrement de poissons). De mi-avril à mi-juin, lorsque la température de l'eau dépasse 15°C, les géniteurs se rassemblent pour frayer dans des milieux courants présentant des fonds caillouteux.



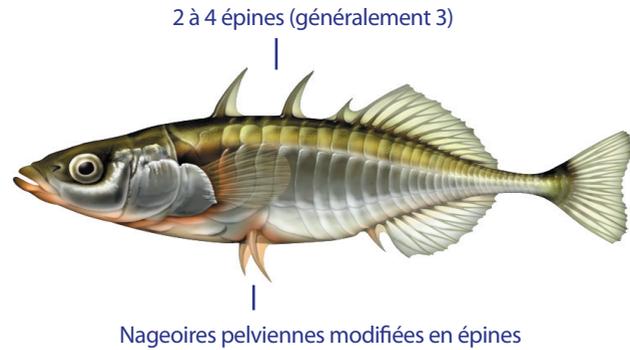
Son régime alimentaire diversifié permet de le pêcher de différentes façons. L'été par exemple, on pourra utiliser des fruits (mûre, cerise, sureau...) ou encore des sauterelles.



Espèce robuste et tolérante, il peut devenir dominant dans les cours d'eau dégradés par les reprofiliages de berges, le réchauffement climatique et l'eutrophisation.

L'Épinoche

Gasterosteus gymnotus



5 - 12 cm / 2 g / 3 - 5 ans



Présence dans le département



Commune, s'adapte à l'ensemble des milieux aquatiques

Son corps ne possède pas d'écaillés mais il est protégé par une rangée de plaques osseuses le long de la ligne latérale. Les femelles font une taille double de celle des mâles mais ce n'est pas la seule différence : pendant la période nuptiale, le mâle développe une coloration spécifique, sa gorge et sa poitrine deviennent rouges afin de séduire sa future partenaire. On la rencontre dans de nombreux milieux aquatiques, certains étonnants comme les fossés. Elle affectionne les plantes aquatiques qui constituent un habitat de premier choix. Elle vit en bancs et recherche sa nourriture dans le fond. Très vorace, elle consomme des petits invertébrés voire des oeufs et des alevins, dont parfois les siens (cannibalisme). Au cours de la période nuptiale, le mâle construit un nid sur le fond constitué de végétaux qu'il lie entre eux avec une substance qu'il produit (sorte de colle). Ensuite, il invite chaque femelle qui passe à venir y pondre avant de la chasser. Celle-ci fournira des oeufs à plusieurs nids. Puis il monte la garde et protège ses oeufs et alevins contre d'éventuels prédateurs.



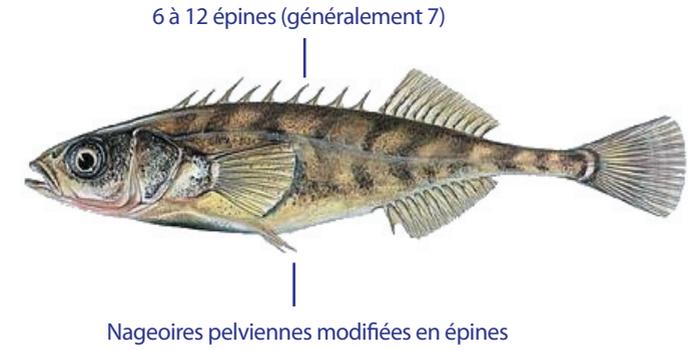
C'est un petit poisson amusant pour apprendre la pêche aux enfants.



Elle s'élève facilement en aquarium. C'est une espèce intéressante pour ses comportements alimentaires et reproducteurs.

L'Épinochette

Pungitius laevis



4 - 9 cm / 1 g / 3 - 5 ans



Présence dans le département



Commune, s'adapte à l'ensemble des milieux aquatiques

L'Épinochette a un corps légèrement plus allongé que celui de l'Épinoche (*page ci-contre*) et un museau pointu. Son dos est gris-vert, ses flancs métalliques sont ornés de bandes transversales noires, son ventre est blanc-jaune. L'Épinochette est peu exigeante en matière d'habitat, elle se rencontre aussi bien dans les eaux fraîches et courantes que dans les eaux des rivières de plaine dans les étangs ou les fossés riches en végétation. L'Épinochette vit en bancs. Sa biologie et son régime alimentaire en particulier sont comparables à celui de l'Épinoche mais elle semble privilégier la consommation de crustacés. En parade nuptiale, la gorge et la poitrine du mâle sont noires et les nageoires pelviennes orangées. Le mâle construit un nid suspendu dans les plantes aquatiques, composé de débris végétaux. Une ou plusieurs femelles viennent y pondre. Le mâle surveillera le nid durant l'incubation (durée entre la ponte et l'éclosion).



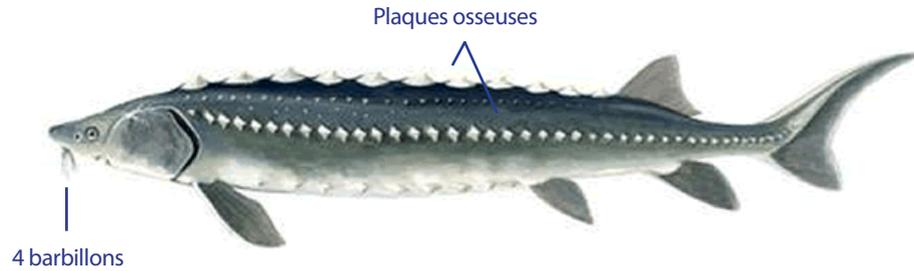
Elle se pêche avec des lignes montées avec de très petits hameçons (taille 22 ou 24).



Les épines redressées lui servent à échapper à certains prédateurs mais elles la gênent lorsqu'elle nage. Elle doit alors les rabattre, ce qui provoque de drôles de danses.

L' Esturgeon blanc

Acipenser transmontanus



Record Milieu d'origine : 380 cm / 580 kg (record en France environ 90 kg) / environ 100 ans



Présence dans le département



Très rarement introduit en étangs

L'Esturgeon blanc est un poisson originaire des grands fleuves d'Amérique du Nord. Il n'a pas d'écaillés, son corps est recouvert de 5 rangées d'écussons osseux appelées « scutelles ». Les Esturgeons ont une mauvaise vision et pour pallier à cet handicap, ils possèdent 4 barbillons. Ils jouent un rôle sensitif et gustatif l'aidant à trouver sa nourriture, vers, larves d'insectes : mollusques, oeufs, crustacés et poissons sur le fond qu'il fouille avec son museau pointu, appelé « rostre ».

Les Esturgeons mènent une vie solitaire et ne vivent en groupe qu'au moment de la reproduction. Ils vivent la majorité de leur existence dans les eaux salées et se reproduisent en eau douce, à l'endroit où ils sont nés.



Les Esturgeons sont fragiles et doivent être manipulés avec le plus grand soin.



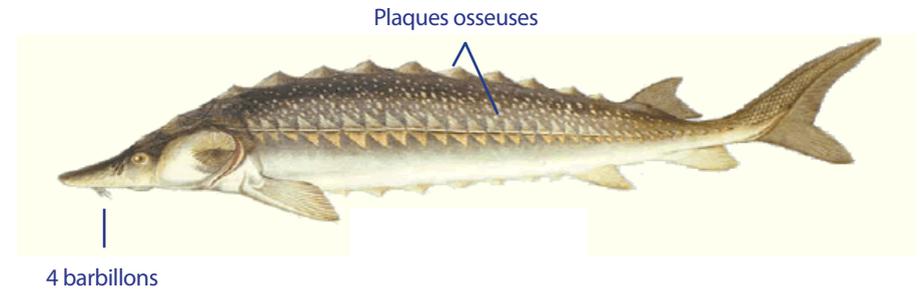
Introduction interdite dans les eaux libres françaises : il serait confondu et en compétition avec l'espèce « sauvage », l'Esturgeon européen (page ci-contre).



Il existe plus d'une vingtaine d'espèces d'esturgeons, les plus gros étant les Belugas. C'est une des plus anciennes famille de poissons encore vivante.

L' Esturgeon européen

Acipenser sturio



Record Milieu d'origine : 350 cm / 300 kg / environ 100 ans



Présence dans le département



Migration non-observée actuellement mais possible

Autrefois, il était abondant dans les grands fleuves d'Europe. Les obstacles à la migration, la fragilisation de ses frayères, les pollutions ont notamment dégradé ses habitats naturels, sans compter son exploitation commerciale et les captures accidentelles.

Aujourd'hui, l'Esturgeon européen est un poisson menacé d'extinction et protégé au niveau international. En France, sa capture, son transport et sa vente sont interdits.

Dans le cadre du Plan national qui lui est dédié, des actions sont en cours pour favoriser l'espèce en restaurant ses habitats. De plus, des empoisonnements avec des alevins ont eu lieu sur l'ensemble littoral afin de renforcer ses populations. Son aire de répartition maritime s'étendrait désormais jusqu'aux côtes proches de notre département.



En cas de capture, prenez une photo, notez le numéro de son marquage, sa taille, son poids, la date et le lieu de capture, relâchez-le et déclarez-le sur le site www.sturio.fr



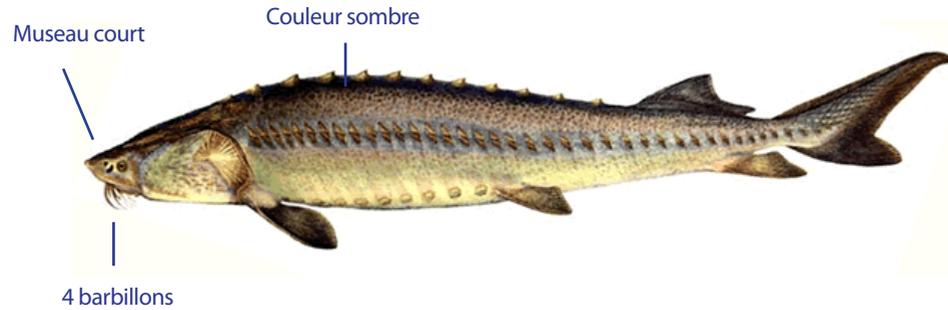
Espèce classée en danger critique d'extinction.



Environ 300 déclarations de capture ont lieu en France annuellement. Ces poissons semblent provenir des empoisonnements ayant eu lieu depuis 2007.

L' Esturgeon sibérien

Acipenser baerii



Record Milieu d'origine : 200 cm / 100 kg (record en France environ 40 kg) / environ 100 ans



Présence dans le département



Très rarement introduit en étangs

Il est originaire des grands fleuves sibériens en Russie. En France, l'Esturgeon sibérien a été introduit par l'Homme. L'espèce s'est acclimatée et elle est maintenant la plus répandue. C'est actuellement la seule espèce dont l'élevage est autorisée pour le caviar d'Aquitaine (régions Gironde et Adour principalement).

Omnivore, il se nourrit d'invertébrés présents sur le fond et généralement de granulés à base de farine de poisson dans les élevages. Sa croissance est assez lente.

La maturité sexuelle est souvent atteinte après l'âge de 10 ans (75-85 cm). Étonnamment, le mâle peut se reproduire tous les ans et la femelle tous les 3 ou 4 ans produisant le fameux caviar (ses oeufs). Environ 25 tonnes de caviar sont produites par an en France.



Gourmand, il est possible de capturer à plusieurs reprises le même individu au cours d'une partie de pêche.



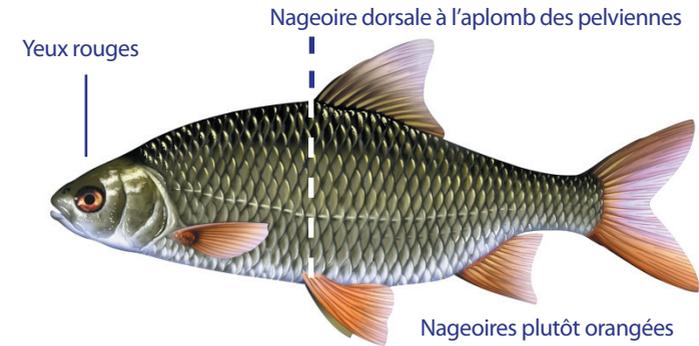
Introduction interdite dans les eaux libres françaises : il serait confondu et en compétition avec l'espèce « sauvage », l'Esturgeon européen (page 33).



Ce sont principalement les mâles qui sont introduits dans les étangs de pêche sportive et vendus en animalerie car ils ne produisent pas de caviar.

Le Gardon

Rutilus rutilus



8 - 25 cm / 200 g (record 56 cm - 2,4 kg) / 10 - 13 ans



Présence dans le département



Très présent en 2^{ème} catégorie, présent en 1^{ère} catégorie

Le Gardon est aisément reconnaissable par son dos vert foncé avec des nuances bleutées, ses flancs argentés avec quelques reflets dorés et le ventre blanc-rouge. Le corps est assez haut et le dos bombé. La distinction avec le Rotengle (page 53) se fait grâce à la nageoire dorsale (qui se situe à l'aplomb des nageoires pelviennes) et à l'orientation de sa bouche.

Il affectionne les eaux calmes, on le trouve dans les étangs, les canaux ainsi que dans les rivières de plaine où il constitue généralement la principale espèce. Il privilégie les zones d'herbiers et les berges végétalisées. Il vit en bancs, souvent assez mobiles.

Poisson omnivore, il se nourrit de tout ce qu'il trouve, essentiellement de petits crustacés, de larves d'insectes et de végétaux. Les adultes deviennent principalement phytophages. La fraie se déroule d'avril à juin dans une eau à 15°C. La maturité sexuelle est atteinte à 2 - 3 ans chez les mâles et 3 - 4 ans chez les femelles. Ses oeufs sont petits et très nombreux : une femelle Gardon de 500 g pond ainsi environ 175 000 œufs.



Cette espèce constitue l'essentiel des prises de la pêche au coup, elle affectionne les graines (chênevis, blé...). Elle sert également de « vif » pour la pêche des carnassiers.



Le Gardon peut effectuer 10 km de migration pour rejoindre son lieu de reproduction. Il est capable de retrouver sa frayère de naissance pour se reproduire à son tour.

Le Gobie à tâches noires

Neogobius melanostomus



8 - 12 cm / 20 g (maximum 25 cm) / 3 - 4 ans



Présence dans le département



Présent en 2^{ème} catégorie, en phase d'expansion

La première apparition du Gobie à tâches noires en France, dans le Rhin et la Moselle, date de 2011. Il a également été repéré en 2015 dans le port de Rouen. Il colonise de nouveaux territoires en se laissant dériver (larves), en nageant (une vingtaine de km/an), en accrochant ses oeufs aux bateaux ou en voyageant dans leur ballast. Il vit en eau douce et en eau salée. Ce poisson entre en forte compétition avec les autres espèces. En plus de dominer dans l'habitat, il se nourrit également des oeufs et des alevins d'autres poissons. Méthode étonnante, la sélection du partenaire sexuel se fait par communication sonore, la femelle choisira un mâle en fonction de la fréquence et de l'intensité de son message vocal. En période de reproduction, le mâle devient entièrement noir et défendra le nid.



Vorace et avec une grande bouche, il est capable de s'attaquer aux appâts les plus durs (graines, bouillettes...). Il est déconseillé de le remettre à l'eau.



En France, le Gobie à tâche noire risque de devenir une Espèce Exotique Envahissante.



Le réchauffement climatique est favorable au Gobie à tâches noires car la température optimale pour son développement avoisine les 26°C (préférendum thermique).

Le Goujon commun

Gobio gobio



8 - 15 cm / 20 g (record 17cm - 220 g) / 5 - 8 ans



Présence dans le département



Présent, se rencontre dans différents milieux aquatiques

Ses flancs présentent de belles marbrures bleues et violettes, sa coloration est variable selon son habitat. Il possède une bouche protractile orientée vers le bas et munie de 2 barbillons. Le Goujon est territorial et vit en bancs. Il préfère les eaux plutôt courantes, claires et rapides à fonds sableux ou graveleux mais il est capable de s'adapter à d'autres milieux comme certains étangs. En revanche, il semble fuir la vase ainsi que les eaux trop froides ou trop chaudes (maximum 28°C). Toujours en activité, il vit dans les endroits peu profonds en été et rejoint en hiver des fonds plus importants pour continuer à s'alimenter. Ce poisson fouille le fond à la recherche d'invertébrés, de crustacés et de débris organiques. Curieusement, la mise en suspension de matière dans l'eau attire ce poisson (eau trouble). Sa reproduction a lieu d'avril à juillet avec un pic en mai-juin lorsque la température de l'eau dépasse environ 15°C. Les mâles se couvrent alors de boutons nuptiaux et la femelle dépose, en plusieurs fois, des oeufs agglutinés en petits paquets qui adhèrent sur différents substrats.



Le Goujon a donné son nom à la « goujonnère », seau en métal qui servait à conserver les vifs. Aujourd'hui, on emploie plutôt le terme « seau à vifs ».

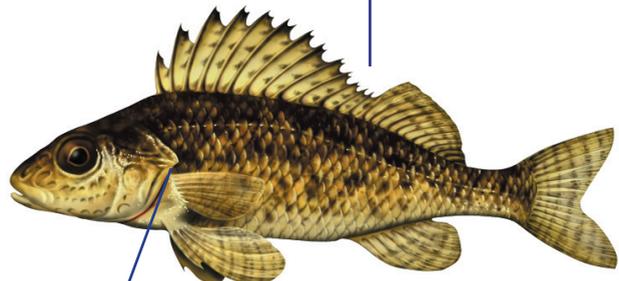


Malgré des données insuffisantes qui n'ont pas permis de le classer, ce poisson est vulnérable au vu de sa fécondité variable et de sa sensibilité aux pollutions.

La Grémille

Gymnocephalus cernuus

2 dorsales fusionnées (la première épineuse, la suivante souple)



Opercule avec un aiguillon

5 - 12 cm / 30 g (maximum 30 cm) / 4 - 6 ans



Présence dans le département



Présente en 2^{ème} catégorie notamment dans les canaux

Ce poisson est originaire d'Europe du Nord et l'Est, il a été introduit par l'Homme dans les années 80. Massive avec de gros yeux, la Grémille est entièrement tachetée de points noirs. Ses écailles, à bord épineux sont petites et profondément implantées dans sa peau alors que sa tête en est dépourvue. Son corps est rugueux au toucher.

La Grémille vit dans les eaux stagnantes ou lentes, elle se déplace très peu et reste en bancs. Se déplaçant lentement, elle est une proie facile pour d'autres poissons carnassiers.

Carnassière elle aussi, son régime alimentaire se compose d'invertébrés de larves et de petits crustacés. Les individus les plus grands sont parfois piscivores et se nourrissent d'oeufs et d'alevins. Cette espèce est en compétition alimentaire avec la Perche (page 49).

La reproduction a lieu de mars à août lorsque la température de l'eau est comprise entre 12 et 18°C. Les femelles pondent plusieurs fois au cours d'une saison. Peu exigeante, elle pourra déposer ses oeufs agglutinés dans un ruban sur les plantes aquatiques ou sur du gravier.



Appelé souvent « Perche goujonnière », ce poisson est une espèce à part qui ne résulte pas d'un croisement entre deux espèces.

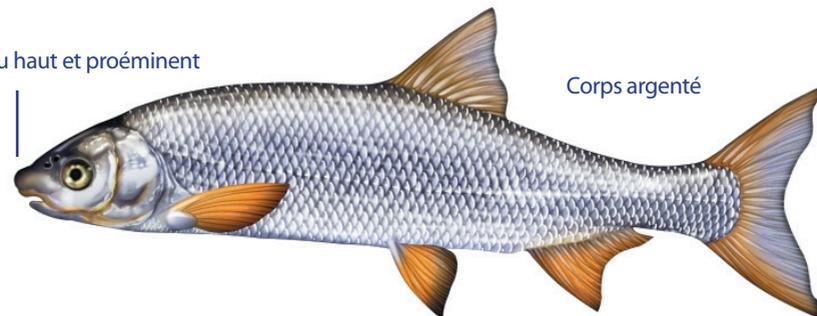


Son mode de vie est essentiellement nocturne, elle utilise le repérage acoustique pour trouver ses proies (perception de sons).

Le Hotu

Chondrostoma nasus

Museau haut et proéminent



Corps argenté

20 - 40 cm / 1 kg (record 52 cm - 2,51 kg) / 10 - 15 ans



Présence dans le département



Quelques individus présents dans les Rivières Aisne, Le Thérain et l'Oise

Il a été introduit par l'Homme, il est originaire d'Europe Centrale. Le Hotu se reconnaît à sa bouche située franchement sous une tête bordée de lèvres dures.

Il vit dans les eaux courantes, en bancs d'individus de même taille. Le Hotu recherche des courants assez forts et des fonds caillouteux. Pour cela, il remonte les rivières parfois jusqu'aux zones à Truites (Zonation de Huet).

Le Hotu racle les algues fixées sur les pierres du fond grâce à sa lèvre inférieure. Au passage, il ingurgite des larves et des crustacés, voire des oeufs et des alevins.

Pour sa reproduction, il effectue une migration vers des sites peu profonds et à fort courant. La maturité sexuelle du Hotu est tardive, entre 4 à 7 ans. La ponte se fait sur des gros graviers. L'augmentation des quantités de matières nutritives dans les eaux (eutrophisation) a favorisé le développement du Hotu, mais dès que cette charge dépasse un certain seuil, il régresse, voire disparaît.



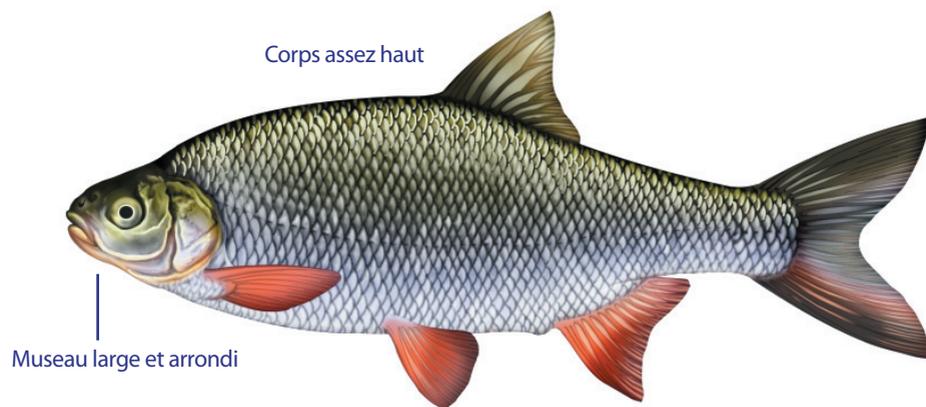
Ce poisson peut être repéré grâce aux reflets argentés qu'il renvoie lorsqu'il se met sur le flanc. Sa vive défense ne laisse guère d'espoir sur une ligne trop fine.



Sa présence est un indicateur écologique de part la diversité d'habitats qu'il exige et le respect de la continuité écologique, nécessaire à sa migration pour sa reproduction.

L' Ide mélanote

Leuciscus idus



30 - 45 cm / 500 g (maximum 4 kg) / 10 - 15 ans



Présence dans le département



Présente dans les rivières Aisne, Oise et canaux et dans certains étangs.

L'ide mélanote a été introduite par l'Homme, elle est originaire d'Europe Centrale et de l'Est. Elle est souvent confondue avec le Gardon (page 35) à cause de ses nageoires rouges et ses flancs argentés mais ses yeux jaunes permettent la distinction.

On la retrouve des estuaires jusqu'à l'amont des cours d'eau, c'est une espèce migratrice. Au printemps, elle remonte en amont vers les zones inondées pour s'y nourrir et s'y reproduire. Puis en hiver, elle redescend en aval pour rejoindre le lit principal des cours d'eau. L'ide mélanote vit en groupe (bancs de poissons).

Les larves se nourrissent de zooplancton puis au cours de leur croissance essentiellement d'insectes en surface. L'ide mélanote est omnivore à tendance carnivore.

C'est un Cyprinidé qui se reproduit tôt au printemps (mars-avril) avec une température de l'eau comprise entre 4 et 15°C. Les mâles arrivent les premiers en amont, suivis des femelles qui déposent leurs oeufs sur des cailloux, du sable ou des végétaux.



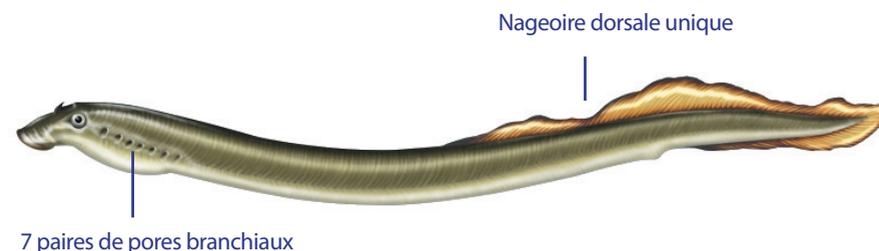
Juvenile, on trouve ce poisson en vente pour l'utiliser comme vif.



On la trouve également en vente pour les bassins ou les aquariums avec une coloration rouge, orange ou jaune sous le nom de « Orfe » (variété d'élevage).

La Lamproie de Planer

Lampetra planeri



10 - 15 cm / 3 g (maximum 19 cm) / 4 - 7 ans



Présence dans le département



Présente dans quelques rivières de 1 ère catégorie

C'est une espèce d'eau douce qui est non-parasite, contrairement aux Lamproies de rivière (page 42) et marine (page 43). La Lamproie de Planer ne possède pas de mâchoire, elle est de petite taille, la femelle est plus grande que le mâle. Elle affectionne l'amont des ruisseaux et des rivières sur des fonds sableux ou vaseux où elle s'enfouit pour s'y nourrir.

Elle connaît deux grandes étapes dans sa vie : dans un premier temps, on la trouve sous forme de larve (appelée *Ammocète*). Enfouie dans un terrier et aveugle, l'*Ammocète* se nourrit en filtrant le plancton et les débris apportés par le courant. Dans un second temps, vers l'âge de 5 à 6 ans a lieu une métamorphose. C'est un changement de stade pour devenir adulte. Devenue adulte, la Lamproie de Planer cesse alors de s'alimenter pendant plusieurs mois jusqu'à sa reproduction (de février à juin). Sa faible fécondité fragilise l'espèce (une seule reproduction par individu, maturité sexuelle tardive). Elle est également sensible à une dégradation de ses habitats et supporte mal les courants lors de crues.



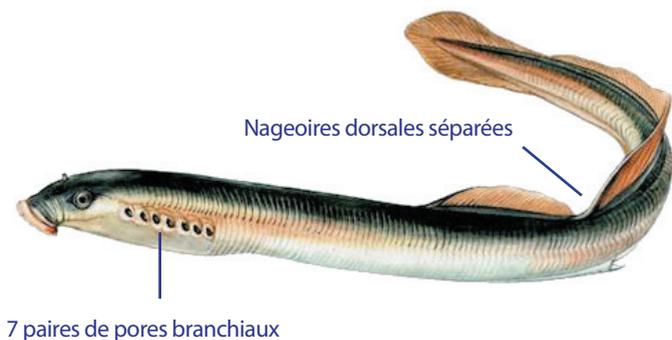
Autrefois utilisée comme esche par les pêcheurs de Truites, son utilisation en appât vivant est désormais interdite en raison de sa fragilité.



Les adultes meurent après avoir mis toute leur énergie dans la reproduction afin de faire perdurer l'espèce.

La Lamproie de rivière ou fluviatile

Lampetra fluviatilis



25 - 35 cm / 60 g (maximum 50 cm - 150 g) / 4 - 7 ans



Présence dans le département



Migration non-observée actuellement mais possible

Adulte, c'est une espèce de poisson qui en parasite d'autres pour se nourrir. Elle se fixe grâce à sa bouche en ventouse qui comporte quelques dents. Sa robe est plus argentée que la Lamproie de Planer (page 41) et elle présente généralement deux nageoires dorsales distinctes. Comme les autres espèces de Lamproies, de chaque côté de la tête se trouvent 7 petits trous. Ils permettent la respiration, ce sont les pores branchiaux.

Elle débute sa vie en eau douce où elle filtre l'eau pour se nourrir. Puis au bout de 3 à 5 ans, elle migre vers la mer ou l'océan et va y rester 2 à 3 ans. Elle va se nourrir de sang et de chair d'autres poissons. Enfin, elle effectue sa métamorphose et devient adulte. Elle revient alors dans les fleuves et rivières pour se reproduire, entre avril et mai. Elle se déplace la nuit.



Les Lamproies ne se pêchent pas à la ligne avec un hameçon mais aux « engins ». Leur utilisation est interdite dans le département de l'Oise.



Espèce classée « vulnérable ». Taille minimale de prélèvement : 20 cm.



La reproduction est collective (environ 10 individus) et la période de ponte est brève.

La Lamproie marine

Petromyzon marinus



60 - 90 cm / 1kg (record 120 cm - 2 kg) / 8 - 9 ans



Présence dans le département



Quelques très rares individus

C'est la plus grande des 3 espèces de Lamproies. Globalement, elle a les mêmes stades et modes de vie que la Lamproie de rivière (page ci-contre).

L'adulte choisit son lieu de reproduction en fonction de l'odeur laissée par une substance produite par les larves l'année précédente. Abondante en France au début du XX^e siècle, cette espèce est maintenant menacée. Sa longue période de vie larvaire la rend très sensible aux perturbations qui peuvent nuire à son milieu naturel (curages, recalibrage et pollutions). En outre, ses effectifs ont fortement chuté à cause des obstacles présents sur les fleuves et rivières qu'elle ne peut pas franchir (comme les barrages). De plus, la pêche commerciale prélève des dizaines de tonnes chaque année.



Elle fait l'objet de pêches commerciales car elle est utilisée dans des préparations typiques régionales comme la « Lamproie à la bordelaise ».



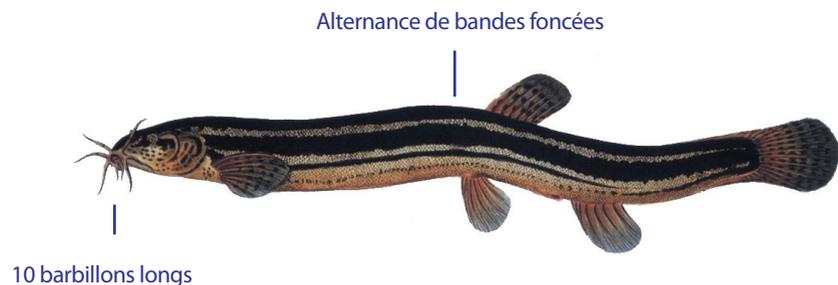
Espèce classée « quasi menacée ». Taille minimale de prélèvement : 40 cm.



Lors de sa migration, elle peut parcourir plus de 500 km (en l'absence d'obstacles) et remonter rapidement à raison d'environ 50 km par jour !

La Loche d'étang

Misgurnus fossilis



15 - 25 cm / 50 g (record 30 cm - 100 g) / 8 - 10 ans



Présence dans le département



Non-observée actuellement mais présence possible

La Loche d'étang est originaire d'Europe Centrale et Orientale. Elle est la plus grande des trois espèces de Loches. Contrairement aux deux autres, sa peau est nue, dépourvue d'écaillés. On la reconnaît à ses longues bandes brun-noir. Elle vit dans les eaux calmes des étangs, en milieux peu profonds à fond sableux et vaseux où elle s'enfouit la journée.

La Loche d'étang est plutôt active la nuit, comme les deux autres espèces de Loches. Elle mange essentiellement des petites proies : vers, larves d'insectes, mollusques et petits crustacés. Elle les détecte grâce à ses sens tactiles et olfactifs très développés.

Les femelles déposent leurs oeufs rougeâtres sur des plantes aquatiques. À l'éclosion, les larves mesurent 4 à 15 mm et possèdent des branchies qui sont à l'extérieur de leur corps.



Elle ne présente pas d'intérêt pour la pêche de loisir, elle n'est pas capturée à la ligne.



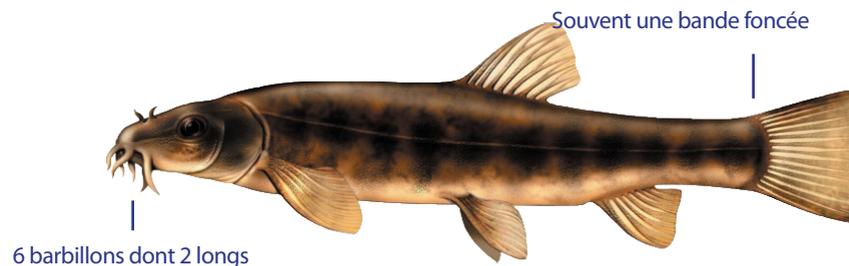
Espèce classée « en danger ». Victime de l'assèchement et du curage de zones humides.



En respiration de secours et en complément de ses branchies, elle est capable d'avaler de l'air à la surface et de capter l'oxygène grâce à son intestin.

La Loche franche

Barbatula barbatula



10 - 12 cm / 20 g / 5 - 6 ans



Présence dans le département



Fréquente dans les petits cours d'eau et présente dans la plupart des rivières

C'est l'espèce la plus commune des Loches. Elle a un corps allongé recouvert de minuscules écaillés. Sa ligne latérale est complète et bien visible (contrairement à la Loche de rivière, page 46). Globalement plus foncée que la Loche de rivière, elle est jaunâtre marbrée de brun. Son ventre plus clair est blanc rosé. Généralement, elle pâlit avec le stress.

Elle occupe de préférence les petits cours d'eau mais on peut la trouver en eau stagnante.

Elle aime se tenir dans les plantes aquatiques et dans des zones avec du courant. Elle vit cachée sous les pierres le jour et se nourrit la nuit. Son régime alimentaire est proche de celui des deux autres espèces, il est constitué d'invertébrés des sédiments (dépôts meubles).

À un ou deux ans, elle arrive au terme de sa croissance et peut se reproduire.

La reproduction a lieu entre avril et juin sur des fonds de graviers, de sable ou des racines de plantes aquatiques. La femelle dépose ses oeufs au cours de pontes multiples.

La Loche franche partage l'habitat de la Truite fario (page 61) dont c'est une proie.



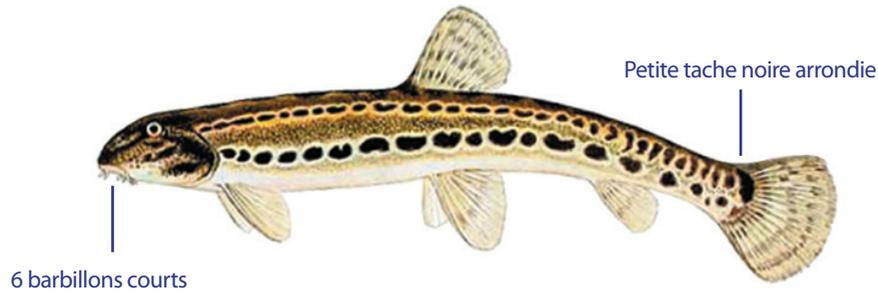
Elle ne présente pas d'intérêt pour la pêche de loisir, elle n'est pas capturée à la ligne.



Bien que l'on ne sache pas encore en expliquer la cause, des cas d'hermaphrodisme ont été observés sur cette espèce (présence des deux sexes).

La Loche de rivière ou Épineuse

Cobitis taenia



6 - 12 cm / 15 g / 8 - 10 ans

60 Présence dans le département ●●●●● Présente uniquement dans quelques rivières

La confusion est possible avec la Loche franche (page 45). Les bords de sa nageoire caudale sont arrondis (comme la Loche d'étang, page 44), les mâles sont plus petits. C'est une espèce discrète et méconnue. Contrairement à la Loche franche, elle préfère les eaux calmes, les fonds sablonneux et vaseux où elle peut s'enfouir et se dissimuler durant la journée. Elle filtre les sédiments pour en extraire ses proies animales. La Loche de rivière se nourrit également d'oeufs d'autres espèces, causant alors d'importants dégâts. Entre avril et juin, la femelle fractionne ses pontes et dépose les oeufs sur la végétation dans des zones peu profondes. C'est le mâle qui les surveillera jusqu'à leur éclosion.

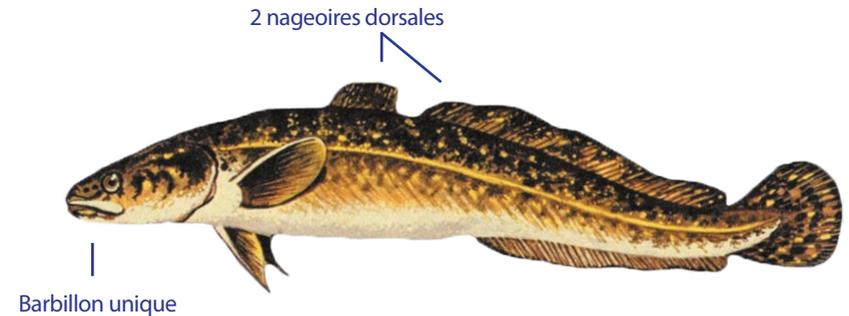
Elle ne présente pas d'intérêt pour la pêche de loisir, elle n'est pas capturée à la ligne.

Espèce classée comme « vulnérable ». Espèce autochtone originaire du tiers Nord de la France à haute valeur patrimoniale.

Le comportement reproducteur est surprenant : le mâle stimule tactilement la femelle, puis s'enroule autour d'elle (observé également chez la Loche d'étang).

La Lote

Lota lota



30 - 50 cm / 500 g (maximum 100 cm - 5 kg) / 5 - 7 ans

60 Présence dans le département ●●●●● Présente uniquement dans quelques rivières

Espèce originaire de l'Arctique, on la reconnaît facilement avec son unique barbillon. Elle fait partie de la famille marine des Gadidés (Morue, Merlan...) dont c'est la seule représentante d'eau douce. Son corps est recouvert de petites écailles et d'un épais mucus. La Lote est un poisson nocturne. Elle affectionne les rivières fraîches, à faible courant et avec des abris. Très active l'hiver, elle limite au maximum son activité l'été, elle ne supporte pas les eaux chaudes. Elle peut même mourir dans des eaux au delà de 23°C. Vivant sur le fond et solitaire, elle est carnassière opportuniste. Elle se nourrit de petits poissons, d'écrevisses, de mollusques et de gros invertébrés. La reproduction a lieu en hiver dans une eau très froide (inférieur à 5°C) principalement dans des bras morts, qui sont de plus en plus rares, ce qui menace l'espèce.

Auparavant, elle était fréquemment attrapée aux vers lors des pêches nocturnes des Anguilles (interdites depuis 2006).

Espèce classée comme « vulnérable ». Sensible à la pollution.

Il ne faut pas la confondre avec la Baudroie, espèce marine, que l'on trouve sur les étals et dont la queue est appelée « queue de Lotte ». Ce ne sont pas les mêmes espèces.

L'Omble de fontaine ou Saumon de fontaine

Salvelinus fontinalis



Liserés blancs sur le bord des nageoires avec une ligne noire

25 - 40 cm / 500 g (record 82 cm 7,5 kg) / 3 - 8 ans



Présence dans le département



Présence anecdotique

Ce poisson a été introduit au début du XX^e siècle, il est originaire de l'Amérique du Nord. Sa présence est uniquement issue d'empoisonnements réalisés par l'Homme afin de répondre à la demande de pêche de loisir. A la différence de la Truite, son corps est plus massif et on le distingue avec ses nageoires bordées d'une bande blanche.

Il aime les eaux fraîches et oxygénées mais tolère une température pouvant aller jusqu'à 25°C. Le régime alimentaire carnivore de l'Omble de fontaine est extrêmement varié : vers, mollusques, crustacés, insectes, araignées, grenouilles, salamandres et petits poissons. Il est facile pour lui d'attraper les insectes terrestres tombés dans l'eau.

La période de reproduction s'étale d'octobre à janvier en Europe, sur des zones de ponte ressemblant à celle de la Truite fario (page 61). Ce sont des trous creusés dans le gravier, de diamètre et profondeur variables.

Cette espèce peut être en compétition pour l'habitat et l'alimentation avec la Truite fario.



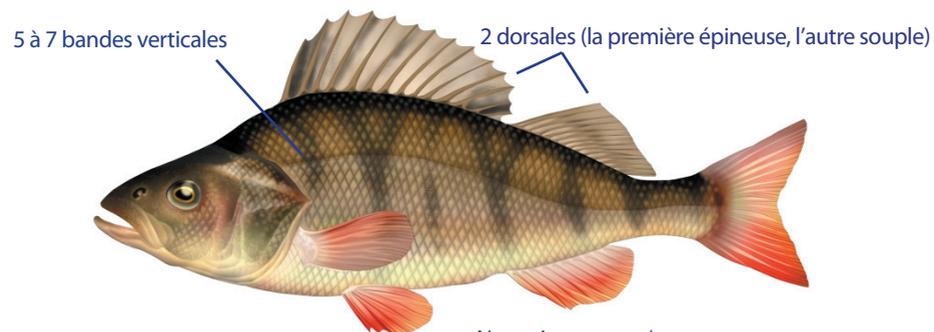
La Truite tigre est une espèce recherchée pour sa pêche issue du croisement d'Omble de fontaine et d'une Truite fario.



Il est capable d'adapter sa coloration en fonction de son environnement.

La Perche

Perca fluviatilis



15 - 30 cm / 200 g (record 50 cm - 3,1 kg) / 15 - 20 ans



Présence dans le département



Très répandue, présente dans l'ensemble des milieux aquatiques

Cette espèce abondante est facilement reconnaissable. Ses deux nageoires dorsales, tout comme ses opercules, possèdent des pointes acérées pouvant blesser. Son corps est râpeux. On la retrouve particulièrement à proximité de fonds accidentés, de parois ou d'obstacles immergés où elle aime se tenir pour se cacher de ses prédateurs.

Carnassière, la Perche vit en groupe d'individus du même âge pendant la journée pour faciliter la capture de ses proies et devient plutôt solitaire à la tombée de la nuit.

Ce très bon chasseur à vue se nourrit principalement de petits poissons, de larves d'insectes et de vers. Elle consomme également des individus de sa propre espèce (cannibalisme). Elle se reproduit de mi-avril à mi-juin quand la température de l'eau est entre 8 et 10°C. La femelle accroche alors un ruban d'ovules sur des plantes aquatiques ou des branches, plusieurs mâles les fécondent aussitôt.

A noter qu'elle supporte mal les eaux acides (lors d'une pollution par exemple).



Afin d'éviter de mettre en alerte les autres individus du banc, il est conseillé de relâcher sa prise plus loin. Attention, sa bouche est fragile.



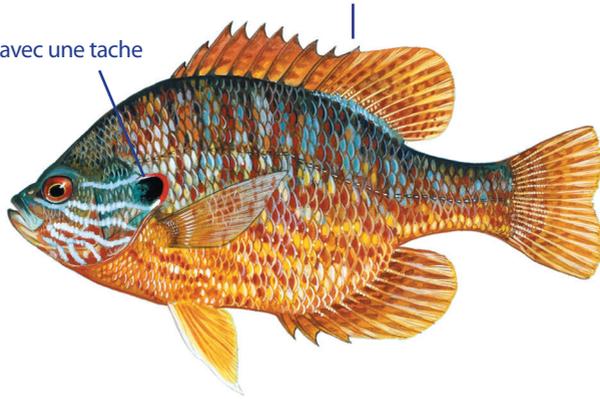
Son développement est liée aux populations présentes et à la nourriture disponible. Le cas échéant, elle peut réduire sa croissance (phénomène appelé « nanisme »).

La Perche soleil

Lepomis gibbosus

2 dorsales fusionnées (la première épineuse, la suivante souple)

Opercule avec une tache



8 - 15 cm / 80 g (maximum 23 cm - 350 g) / 8 - 10 ans



Présence dans le département



Présente dans quelques étangs et dans quelques rivières

La Perche soleil est originaire d'Amérique du Nord, elle a été introduite en Europe vers 1880. Ses couleurs très vives la distinguent des autres poissons.

Elle défend son territoire et affectionne les eaux calmes et claires et reste la plupart de son temps près des rives dans peu de profondeur. Cela permet de l'observer facilement.

Carnivore et vorace, la Perche soleil consomme volontiers les œufs et alevins.

Elle atteint rapidement sa maturité sexuelle avec plusieurs pontes par an (entre mai et août).

De plus, peu sensible et avec une grande facilité d'adaptation, elle prend régulièrement la place d'autres espèces fragilisées par la pollution ou des modifications d'habitats.

Ces caractéristiques ont favorisé sa prolifération et son classement en espèce nuisible.



C'est un poisson parfait pour les débutants qui gobe à peu près tout ce qui se trouve à sa portée.



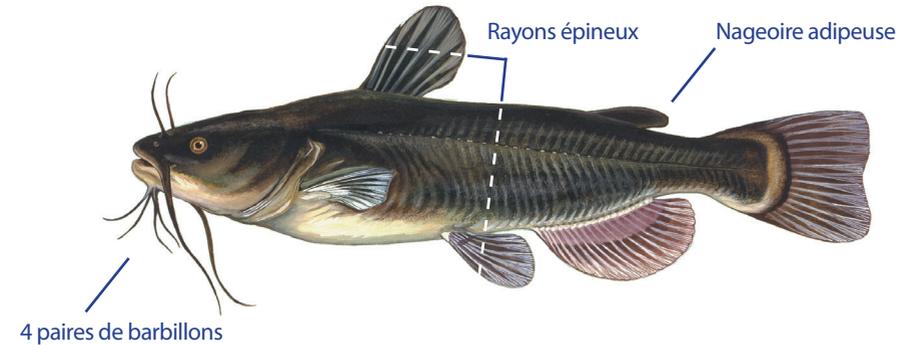
Espèce classée nuisible « susceptible de générer des déséquilibres biologiques », cette espèce ne peut être relâchée ou transportée vivante.



Ce poisson est très résistant : il peut supporter des eaux légèrement salées, de fortes températures (supérieures à 30°C) et des faibles concentrations en oxygène.

Le Poisson-chat

Ameiurus melas



10 - 20 cm / 100 g (record 39 cm - 1,02 kg) / 6 - 7 ans



Présence dans le département



Présent uniquement dans quelques étangs

Originaire d'Amérique du Nord, il se serait échappé des aquariums du Muséum d'histoire naturelle à Paris pour coloniser la Seine, via les égouts. Ils sont nommés Poissons-chats en référence à leurs barbillons, qui ressemblent aux moustaches d'un chat. Les eaux calmes, peu courantes et chaudes ont sa préférence. Particulièrement résistant et supportant le manque d'oxygène, le Poisson-chat est capable de s'ensaver en période de sécheresse.

Omnivore et très opportuniste, il prédate notamment les œufs et alevins d'autres espèces. Il se reproduit de juin à juillet quand la température de l'eau atteint 20 à 21°C. Les alevins se regroupent en bancs et forment une boule caractéristique.

Dans les eaux libres, il semble souffrir de la prédation du Silure glane (page 55).



Pour le décrocher de l'hameçon, il faut le tenir en arrière des épines pectorales vénimeuses. Conservez-le dans un seau plutôt qu'en bourriche pour éviter ses piqûres.



Espèce classée nuisible « susceptible de générer des déséquilibres biologiques », cette espèce ne peut être relâchée ou transportée vivante.



Sa piqûre est peu dangereuse mais provoque tout de même des douleurs violentes dans le membre atteint qui persistent souvent plus de 24 heures.

Le Pseudorasbora ou Goujon asiatique

Pseudorasbora parva



8 cm / 8 g (maximum 11 cm - 10 g) / 2 - 3 ans



Présence dans le département



Présent dans quelques rivières

Ce poisson est originaire de l'Asie du Sud-Est (Japon, Chine, Fleuve Amour). Il a été introduit en France dans les années 1980 et signalé pour la première fois dans la Sarthe.

Bien qu'il puisse être trouvé en eau courante, ce petit Cyprinidé préfère les eaux stagnantes. Il possède une forte capacité à envahir de nouveaux habitats et il continue de se répandre. Il a un comportement alimentaire très opportuniste (vaste et variable) à base de zooplancton, de petits crustacés et larves d'insectes. Il exerce également une prédation sur des pontes. Il possède un fort potentiel reproducteur : sa maturité sexuelle est atteinte entre 1 et 2 ans et il va effectuer des pontes multiples d'avril à juin. Les œufs, pondus sur divers supports sont gardés par le mâle jusqu'à leur éclosion.



Même si il est rarement capturé à la pêche à ligne, il est tout de même déconseillé de le remettre à l'eau.



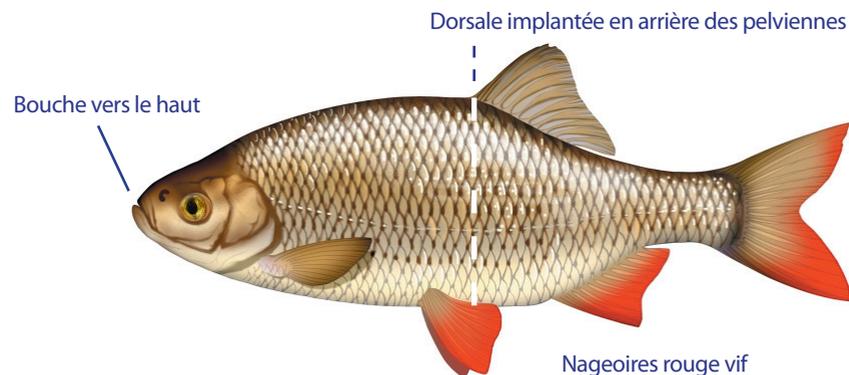
Espèce classée nuisible « susceptible de générer des déséquilibres biologiques » à l'échelle mondiale. Interdit au déplacement vivant, à la détention et à l'introduction.



Le Pseudorasbora est porteur sain d'un parasite surnommé « l'agent de la Rosette » (*Sphaerothecum destruens*). C'est un parasite mortel pour les autres poissons.

Le Rotengle

Scardinius erythrophthalmus



10 - 25 cm / 200 g (record 46 cm - 1,9 kg) / 10 - 12 ans



Présence dans le département



Très répandu en 2^{ème} catégorie, présent en 1^{ère} catégorie

Le Rotengle ressemble beaucoup au Gardon (*page 35*). Certaines caractéristiques permettent toutefois de les distinguer : sa nageoire dorsale assez reculée, son dos bombé, ses couleurs vives, sa bouche vers le haut et ses yeux cerclés de jaune (et non rouges comme le Gardon). Le Rotengle se rencontre dans les étangs, les lacs et les eaux faiblement courantes et milieux aquatiques où la végétation est abondante. L'été, il affectionne les eaux chaudes (proches de 30°C). En hiver, il devient inactif, voire hiverne dans la vase où il s'enfonce. Le Rotengle est assez résistant aux pollutions, on peut le trouver également dans des milieux eutrophisés. Sa bouche indique clairement son régime alimentaire porté vers la surface. Omnivore, il se nourrit d'insectes dérivants, de graines, de grains de pollen, d'algues et de végétaux. Le Rotengle fraie en eau peu profonde entre avril et juin à une température proche de 17°C. Ses œufs sont fortement adhésifs sur les végétaux. Les larves resteront fixées aux plantes aquatiques jusqu'à ce qu'elles puissent se nourrir.



Il peut être capturé à la mouche l'été, lorsqu'il s'alimente d'insectes dérivants. Espèce robuste, on l'utilise comme appât vivant (vifs) pour la capture des carnassiers.



Le Rotengle est capable de se reproduire avec d'autres espèces (Ablette, Brème et surtout Gardon). Cela produit des descendants féconds aux caractères intermédiaires.

Le Sandre

Sander lucioperca



40 - 80 cm / 1 à 3 kg (record 109 cm - 13,95 kg) / 10 - 20 ans



Présence dans le département



Répondant en 2^{ème} catégorie (Aisne, Oise, canaux et quelques étangs)

Originaire d'Europe Centrale et de l'Est et introduit en France au début du XX^e siècle, il est désormais très répandu et s'adapte à différents milieux aquatiques. Son corps est râpeux. Son activité est crépusculaire et nocturne, il fuit la lumière et se cache en profondeur. Les adultes mangent principalement des poissons qu'ils chassent en bancs parfois denses et très mobiles. Ils ne dédaignent pas vers et larves diverses. Les plus gros sujets sont solitaires. La ponte se déroule entre avril et juin (entre 10°C et 14°C), il pond en profondeur sur du sable encombré de branches et de troncs immergés. A cette période, le mâle devient « charbonnier » : il prend une coloration noire, il attaque tout ce qui s'approche du nid et le nettoie des particules de vase en créant un courant par le battement de ses nageoires.



Les mâles se font facilement attraper lorsqu'ils protègent le nid. Il ne faut donc pas pêcher sur les frayères, le stress engendré et les captures fragilisent sa reproduction.



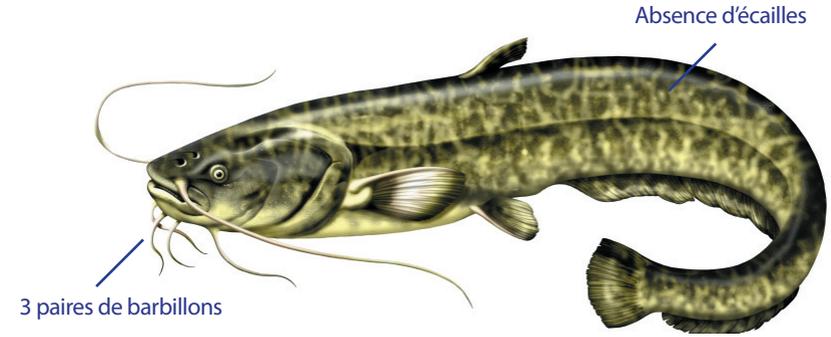
Dans le département de l'Oise, taille minimale de prélèvement fixée à 50 cm. Pêche limitée à une période légale. Trois prélèvements maximum par pêcheur et par jour.



Sa rétine est capable de réfléchir la lumière dans les environnements de faible intensité lumineuse. Il est donc capable de chasser en eaux troubles, profondes ou de nuit.

Le Silure glane

Silurus glanis



50 - 180 cm / 1 à 30 kg (record 274 cm - environ 130 kg) / 15 - 40 ans



Présence dans le département



Commun en 2^{ème} catégorie (Aisne, Oise, canaux et quelques étangs)

Le Silure était présent dans les cours d'eau français il y a 8 millions d'années comme l'atteste la découverte de fossiles. Disparu au cours des glaciations, il a subsisté en Europe de l'Est et recolonise la France depuis les années 1970. Il est recouvert d'un abondant mucus. Cette espèce affectionne les eaux calmes, troubles et profondes. Le Silure vit en petits groupes, surtout pendant la phase juvénile. Son activité est principalement crépusculaire et nocturne. Ce carnassier peut consommer une grande variété d'espèces de poissons (dont la sienne) et parfois d'autres animaux vivant dans l'eau (mollusques...) ou au bord de l'eau (oiseaux, petits mammifères...). En fonction des ressources alimentaires présentes, il se comporte tantôt en généraliste et tantôt en spécialiste (exemple lorsqu'il mange des pigeons dans le Tarn). Le Silure peut également être considéré comme un superprédateur car il se nourrit parfois d'autres prédateurs. Il occupe une position différente des autres poissons (niche écologique). Il se reproduit dans une eau supérieure à 20°C, sa croissance est rapide.



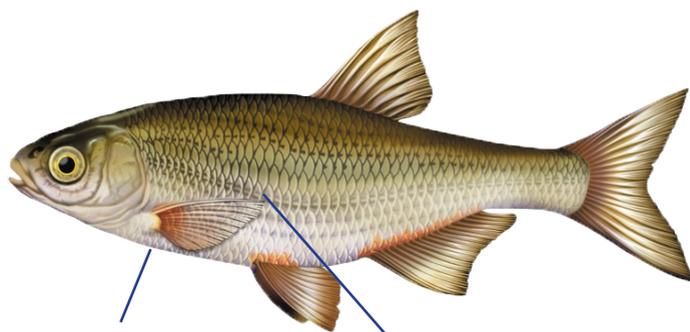
Un outil appelé « clonck », sorte de grande cuillère en bois est utilisé pour percuter la surface de l'eau, cela éveille sa curiosité et attire le Silure.



Assez fréquent chez le Silure, on trouve des individus albinos. Cela est dû à une dépigmentation de la peau (déficit de mélanine).

Le Spirilin

Alburnoides bipunctatus



Bases des nageoires rouge-orangée

Ligne latérale soulignée de 2 rangées de pointillés noirs

10 - 12 cm / 20 g (maximum 15 cm) / 3 - 5 ans



Présence dans le département



Présent dans quelques rivières

Le Spirilin est présent dans le Nord et l'Est de la France, régions depuis lesquelles il s'est progressivement répandu sur l'ensemble du territoire. Sa silhouette est intermédiaire entre celles de l'Ablette (page 13) et celle de la Brème bordelière (page 22). Il vit en bancs.

On le retrouve dans les petits cours d'eau assez rapides, bien oxygénés et peu profonds (Zone à Barbeau dans la classification de Huet). Il est majoritairement insectivore (mange des insectes). Il se nourrit des organismes apportés par le courant et peut parfois également consommer des algues. Le Spirilin se reproduit à partir d'avril lorsque l'eau va atteindre la température de 12 °C. Sa reproduction s'étale en pontes multiples jusqu'en juin (18°C). Pour cela, il a besoin de graviers dans des zones peu profondes et courantes.

Cette espèce est associée aux eaux de bonne qualité (bio-indicateur). Ce poisson est très sensible aux diverses pollutions que peuvent subir les cours d'eau. Le Spirilin tend à reconquérir le terrain grâce aux progrès accomplis dans le domaine de l'épuration des eaux.



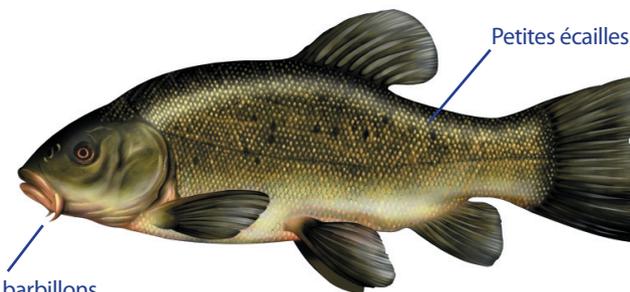
Il se pêche comme tous les poissons blancs en rivières, principalement au coup. Il se capture également en pêchant la Truite au toc et même à la mouche.



Le nom Spirilin provient de spirale, forme courbée, en référence à la courbure ventrale de sa ligne latérale caractéristique de l'espèce.

La Tanche

Tinca tinca



Petites écailles

1 paire de barbillons

20 - 40 cm / 500 g (record 61 cm - 5 kg) / 8 - 10 ans



Présence dans le département



Présente dans les étangs, fréquente en rivières de 2^{ème} catégorie et canaux

La Tanche est l'un des rares poissons dont on peut clairement déterminer le sexe : à la différence de la femelle, les épaisses nageoires pelviennes du mâle atteignent sa papille urogénitale (organes reproducteur et urinaire).

Les habitats typiques de la Tanche sont les rivières lentes et les étangs peu profonds, à fond de vase et riches en végétation. Elle affectionne plus particulièrement les eaux tièdes et s'envase durant la période froide pour réapparaître dès les premiers beaux jours. Comme la Carpe commune (page 25), elle supporte de faibles concentrations en oxygène et résiste à une sortie de l'eau prolongée. Elle est souvent solitaire et discrète. La Tanche fouille la vase sur une dizaine de centimètres pour se nourrir en laissant échapper de petites bulles. Elle broute aussi les végétaux, préférant les plus tendres.

Lorsque la température de l'eau est supérieure à 18°C, c'est l'un des derniers Cyprinidés à se reproduire, entre mai et juillet, dans des eaux peu profondes et riches en végétation.



Ce poisson musclé et méfiant raffole du pain d'épice (à mélanger dans l'amorce).



La Tanche serait un « poisson médecin » : on prête à son mucus des vertus médicinales pour les autres poissons venant s'y frotter (antiseptique et cicatrisant).

Le Saumon atlantique

Salmo salar



45 - 100 cm / 4 kg (record 98 cm - 16,5 kg) / 14 - 15 ans



Présence dans le département



Quelques rares individus identifiés sur les rivières Aisne et Oise

C'est un migrateur qui naît en rivière et poursuit sa croissance en mer, au large du Groënland. Les jeunes, appelés *tacons*, effectuent leur croissance en eau douce. Au bout de 1 à 8 ans, leurs corps se transforment et s'adaptent pour la vie en mer. Appelés *smolts*, ils vont pouvoir débuter leur migration vers la mer. Ils vont y rester pendant 1 à 6 ans et vont poursuivre leur croissance. Au bout de cette période, ils deviennent adultes et vont revenir en eau douce pour s'y reproduire. Suivant des routes marquées par les étoiles et par « l'odeur » dégagée par les jeunes poissons, ils retrouvent leurs rivières natales (comportement appelé « homing »).

Mais l'épuisement à cause d'une mauvaise qualité de l'eau et des obstacles encore trop difficiles à franchir (barrages) entraînent des blessures et/ou des mortalités chez les géniteurs.



En cas de capture, prenez une photo, notez sa taille, son poids, la date et le lieu de capture, relâchez-le et transmettez ces éléments à la Fédération de pêche.



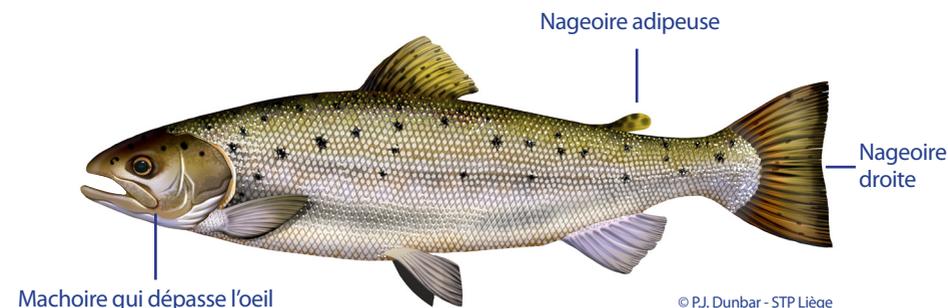
Espèce vulnérable. Dans le département de l'Oise et en cas de capture, remise à l'eau obligatoire.



En période de reproduction, les mâles ont un « bec » à la mâchoire inférieure, d'où leur surnom de « bécard » (caractéristique de la famille des Salmonidés : Truites ...).

La Truite de mer

Salmo trutta trutta



20 - 80 cm / 2 kg (record 96 cm - 7,960 kg) / 5 - 7 ans



Présence dans le département



Quelques individus identifiés sur les rivières Aisne et Oise

Elle s'apparente au Saumon atlantique, c'est également une espèce migratrice. On la distingue toutefois à sa bouche largement fendue. Les jeunes (appelés *tacons*) effectuent leur croissance en eau douce. Au bout de 1 à 3 ans, leurs corps se transforment, s'adaptent, pour la vie en mer. Appelés *smolts*, ils vont pouvoir débuter leur migration vers la mer ou l'océan. Ils vont y rester pendant 1 à 2 ans près des côtes et poursuivre leur croissance. Au bout de cette période, les adultes vont revenir en eau douce pour s'y reproduire. Ils pourront effectuer jusqu'à 7 cycles migratoires au cours de leur vie. Comme le Saumon atlantique, la Truite de mer est donc très sensible aux obstacles à sa migration (barrages), aux destructions des frayères ainsi qu'à la qualité physico-chimique des eaux.



En cas de capture, prenez une photo, notez sa taille, son poids, la date et le lieu de capture, relâchez-la et transmettez ces éléments à la Fédération de pêche.



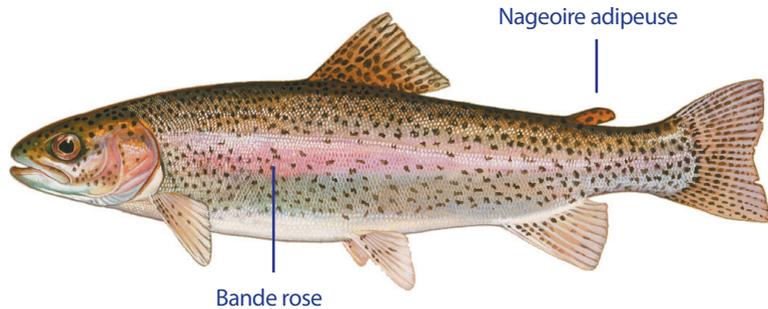
Dans le département de l'Oise et en cas de capture, remise à l'eau obligatoire.



La Truite de mer serait la forme initiale de la Truite sédentaire d'eau douce.

La Truite arc-en-ciel

Oncorhynchus mykiss



25 - 40 cm / 400 g (record 85 cm - 9,4 kg) / 6 - 8 ans



Présence dans le département



Répondue en rivières de 1^{ère} catégorie, épisodiquement dans certains étangs

La Truite arc-en-ciel est originaire d'Amérique du Nord. Les premiers essais d'introduction en France ont eu lieu dans les années 1880. C'est un poisson typique d'élevage.

La Truite arc-en-ciel s'adapte facilement à diverses conditions de vie aussi bien dans les eaux courantes que celles stagnantes. Elle évite tout de même les courants rapides. Elle se montre moins méfiante et grossit plus vite que la Truite fario (*page ci-contre*). Sa reproduction naturelle fait encore l'objet d'interrogations car elle est extrêmement rare (cas signalés au Lac des Bouillouses dans les Pyrénées). Elle fragilise les autres espèces de Truites : elle entre en compétition pour l'alimentation et les habitats, elle exerce une prédation sur les alevins d'autres poissons et elle peut transmettre des maladies chez les autres espèces de Truites.



Ce poisson est présent dans les cours d'eau grâce aux déversements (lâchers) de jeunes individus et d'adultes pour la pêche de loisir.



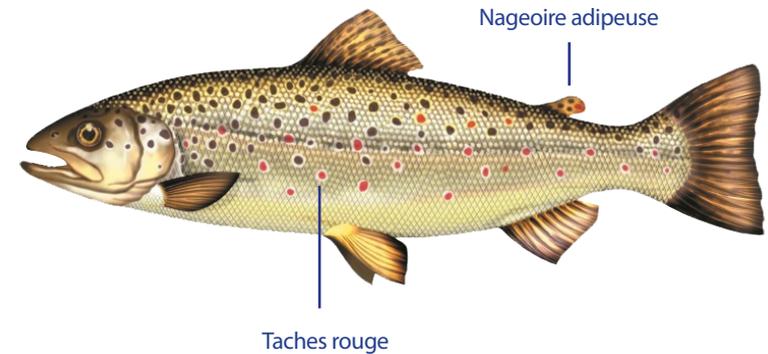
Dans le département de l'Oise, quatre prélèvements maximum par pêcheur et par jour. Taille minimale de prélèvement : 25 cm. Pêche limitée à une période légale.



Le nom de « Truite saumonée » provient de sa chair rouge qui est obtenue en élevage par l'ajout de pigments colorants dans l'alimentation (carotènes).

La Truite fario, de rivière ou commune

Salmo trutta fario



25 - 40 cm / 400 g (record 95 cm - 11,85 kg) / 4 - 6 ans



Présence dans le département



Commune en rivières de 1^{ère} catégorie

C'est l'espèce qui caractérise les rivières de première catégorie, on parle d'espèce repère. Elle vit dans les eaux fraîches et courantes de la partie amont des rivières. Solitaire, elle se cache, partout où le courant est amorti : proximité d'un herbier, d'un bloc de pierres, sous une berge creuse... Carnassière, elle consomme des insectes dérivants, des invertébrés, des crustacés, ainsi que les petits poissons qui l'accompagnent (*Chabot p. 28, Loches p. 45-46, Vairon p. 62*). L'espèce est actuellement menacée, généralement, à cause des activités humaines : usures et dégradations des sols, raréfaction et obstruction des frayères, barrages, recalibrages... Sa fragilité provient également du fait qu'elle ne supporte pas les eaux chaudes et meurt à partir de 22°C. Le réchauffement climatique et les sécheresses assèchent également ses frayères.



Combative et rusée, elle est très appréciée pour la pêche sportive et fait l'objet de nombreuses techniques spécifiques (toc, mouches, leurres...).



Dans le département de l'Oise, quatre prélèvements maximum par pêcheur et par jour. Taille minimale de prélèvement : 25 cm. Pêche limitée à une période légale.



La Truite est polymorphe : la teinte de sa robe, l'intensité de ses tâches sont fonction de son alimentation ainsi que de son habitat dans le but de se camoufler au mieux.

Le Vairon

Phoxinus phoxinus



8 - 10 cm / 5 g (record 12 cm - 23 g) / 3 - 6 ans

60 Présence dans le département



Présent dans quelques rivières de 1^{ère} catégorie

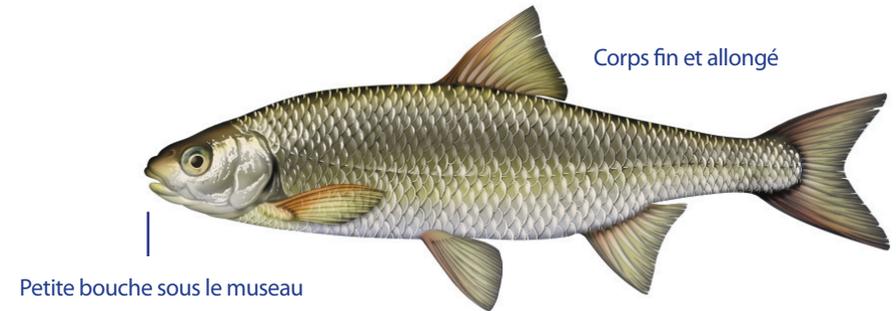
Le Vairon est un petit Cyprinidé des eaux courantes françaises. Il affectionne les eaux oxygénées, claires, fraîches et avec du courant, il est présent en amont des rivières. Les bancs, qu'il forme, sont structurés en fonction de la taille de chaque poisson. Durant la journée, il est constamment à la recherche de nourriture, omnivore opportuniste, il consomme tout ce qui lui passe sous le nez : zooplancton, petits invertébrés, algues... En hiver, le Vairon a tendance à passer la journée caché dans des abris, sortant la nuit pour se nourrir, afin d'éviter la Truite qui est son principal prédateur. A l'approche de la reproduction, le mâle adopte une parure nuptiale : il prend alors une teinte très colorée, le ventre devient rouge et il se couvre de boutons de noces sur la tête. Le Vairon est une espèce bio-indicatrice : sa présence indique une eau de bonne qualité. Il est exigeant pour l'oxygénation et la qualité physico-chimique des eaux et d'autre part il est sensible à la détérioration de ses habitats aquatiques.

Il peut se pêcher à la « carafe » qui est une bouteille immergée. Ne sachant pas nager à reculons, ils y sont piégés (possible uniquement en 2^{ème} catégorie dans le département).

Le Vairon est susceptible d'émettre en cas de danger, de prédation notamment, des substances d'alerte (phéromones).

La Vandoise Commune

Leuciscus leuciscus



15 - 30 cm / 200 g (record 38 cm - 1,1 kg) / 10 - 15 ans

60 Présence dans le département



Présente dans les rivières de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie

C'est une espèce de Cyprinidés méconnue de nos rivières et souvent confondue avec le Chevaîne (page 29). D'ailleurs, la cohabitation de la Vandoise et du Chevaîne est fréquente et est souvent au détriment de la Vandoise qui est plus exigeante sur le plan écologique. Elle vit en bancs dans les eaux courantes à fond de gravier et de sable et semble fuir la vase. Elle est capable cependant de s'acclimater à des eaux stagnantes. Aux beaux jours, elle aime se tenir vers la surface à l'ombre des arbres tandis que l'hiver elle trouvera refuge dans le calme des profondeurs. Omnivore, elle consomme à la fois des végétaux des invertébrés et des insectes aériens qu'elle repère visuellement dans les courants. La ponte s'échelonne de mars à juin. La femelle dépose ses oeufs parmi les pierres et la végétation, dans des zones peu profondes et avec du courant (zones appelées radiers). La Vandoise est un bon indicateur de la qualité des eaux : sa présence dans un milieu indique que l'eau est peu polluée et que ses habitats sont préservés.

Son régime alimentaire de surface permet sa capture en pêchant à la mouche.

Très mobile, elle effectue des migrations journalières, parfois de plusieurs kilomètres.

ALEVIN : Jeune poisson n'ayant pas encore acquis les formes de l'adulte.

ALGUE : Végétal vivant dans un milieu aquatique (sans tige, racine, feuille ou fleur).

AMONT : Partie d'un cours d'eau comprise entre la source et un point considéré.

AVAL : Partie d'un cours d'eau comprise entre un point considéré et la confluence ou l'estuaire.

BANC DE POISSON : Groupe d'individus de la même espèce vivant ensemble.

BARBILLONS : Filaments tactiles de la bouche des poissons fousseurs.

BARRAGE : Obstacle artificiel au moyen duquel on crée une retenue d'eau sur un cours d'eau.

BERGE : Bord souvent pentu d'un milieu aquatique.

BOUCHE PROTRACTILE : Capable de s'agrandir et de s'allonger pour capturer et absorber les proies.

BOUTONS NUPTIAUX (ou de NOCE) : Excroissances formées pendant la fraie chez certains Cyprinidés mâles.

BRANCHIES : Organe du poisson assurant l'oxygénation du sang.

BRAS MORT : Partie annexe rattaché à un cours d'eau, souvent un ancien méandre.

CANAL : Écoulement d'eau artificiel créé essentiellement pour la navigation.

CARNASSIER / CARNIVORE : Qui se nourrit de proies animales.

CONFLUENCE : Rencontre entre deux cours d'eau.

COURANT : Mouvement d'eau dans un sens.

COURS D'EAU : Écoulement d'eau terrestre entre une source et une confluence (ou estuaire).

CYPRINIDÉS : Famille de poissons, la plus grande en eau douce.

CRUE : Forte augmentation de la quantité d'eau et de la hauteur d'un cours d'eau.

CRUSTACÉ : Famille d'animaux qui possèdent au moins 10 pattes et une carapace (écrevisses, ...).

CURAGE : Raclage des dépôts meubles accumulés dans le fond de l'eau.

DÉTRITIVORE : Espèce vivante qui se nourrit de débris animaux et végétaux.

ÉCHELLE / PASSE à POISSON : Dispositif permettant aux poissons de franchir un obstacle sur un cours d'eau.

EAU CLOSE : Plan d'eau où la circulation du poisson vers l'eau libre est impossible.

EAU DOUCE : Eau sans sel (opposition à l'eau salée).

EAU LIBRE : Ne faisant pas obstacle à la libre circulation des poissons.

EAU STAGNANTE : Étendues d'eau douce où l'eau ne circule pas ou très peu.

ÉCAILLE : Petite plaque rigide qui émerge de la peau d'un animal pour renforcer sa protection.

ÉCLOSION : Quand un animal sort de son œuf.

EMPOISSONNEMENT/ REMPOISSONNEMENT : Introduction de poissons pour en augmenter la population.

ESPÈCE NUISIBLE : Espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques.

ESTUAIRE : Embouchure d'un fleuve où l'effet de la mer ou de l'océan, dans lequel il se jette, est perceptible.

ÉTANG : Étendue d'eau stagnante.

EUTROPHISATION : Milieu riche en matières organiques avec une profusion d'algues.

FÉCONDITÉ : Capacité de se reproduire, qualité de ce qui est fécond.

FÉCONDATION / FÉCONDER : Union de l'ovule et d'un spermatozoïde (semence mâle).

FLEUVE : Cours d'eau se jetant dans une mer ou un océan.

FOSSÉ de DRAINAGE : Structure linéaire creusée pour collecter et faire circuler des eaux.

La FRAIE : Époque du frai.

FRAIER : Se reproduire ; la femelle dépose ses ovules et le mâle les féconde.

FRAIÈRE : Emplacement où se reproduisent les poissons et les amphibiens (appelé également « nid »).

GÉNITEUR : Reproducteur ayant atteint la maturité sexuelle.

HABITAT : Espace qui offre des conditions qui conviennent à la vie et au développement d'une espèce.

INVERTÉBRÉS : Animal dépourvu de colonne vertébrale et d'os en général.

LIGNE LATÉRALE : Organe sensoriel, plus ou moins visible, présent sur les flancs des poissons.

LARVE : Premier stade de développement de l'individu après l'éclosion de l'œuf.

MAMMIFÈRE : Vertébré ayant 4 pattes et caractérisé par la présence de mamelles.

MARAI : Eau stagnante, en général peu profonde et envahie par la végétation aquatique ou herbacée.

MATIÈRE ORGANIQUE : Matière fabriquée par les êtres vivants et qui les compose.

MATURE / MATUREITÉ SEXUELLE : Qui peut se reproduire (adulte).

MIGRATEUR / MIGRATION : Déplacement, généralement saisonnier, qu'accomplissent certaines espèces animales.

MILIEU AQUATIQUE : Milieu où il y a de l'eau.

MOLLUSQUE : Famille d'animaux avec un corps mou et généralement avec une coquille (escargot, moule, ...).

MUCUS : Substance visqueuse sécrétée par les glandes muqueuses et servant d'enduit protecteur.

OBSTACLE : Ce qui empêche une progression ou un écoulement.

OMNIVORE : Qui se nourrit indifféremment d'aliments d'origine animale ou végétale.

OPERCULES : Plaques osseuses qui ouvrent et ferment l'accès aux branchies.

ŒUF : Ovule fécondé qui contient le très jeune organisme ainsi que des substances nutritives.

OVULE : Cellule sexuelle non fécondée produite par les femelles.

PARADE NUPTIALE : Comportement adopté par un animal en vue d'attirer un partenaire et de s'accoupler.

PARURE NUPTIALE : Coloration différente indiquant la disponibilité pour l'accouplement.

PARASITE : Être vivant qui vit aux dépens d'un autre et ne lui apportant rien de bénéfique (sangues, ...).

PHYTOPHAGE : Qui se nourrit de matières végétales.

PISCIVORE : Qui se nourrit de poissons.

PLAINE ALLUVIALE : Plaine formée par les dépôts (alluvions) successifs de cours d'eau.

PLANTE AQUATIQUE : Organisme végétal qui vit dans l'eau ou à sa surface.

PLANCTON : Organismes microscopiques, animaux (zooplancton) et végétaux (phytoplancton) vivant en suspension dans l'eau et ne se déplaçant que mus par les éléments.

POLLUTION : Dégradation ou une altération de l'environnement, en général liée à l'activité humaine.

PONTE : Période pendant laquelle les animaux pondent.

PROIE / PRÉDATEUR : Organisme capturé vivant, tué puis consommé par un autre, qualifié de prédateur.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : Phénomène d'augmentation des températures moyennes.

REPRODUCTION : Action par laquelle les êtres vivants produisent des êtres semblables à eux-mêmes.

REPROFILAGE / RECALIBRAGE : Remodelage par terrassement modifiant le profil naturel d'un cours d'eau.

RIVIÈRE : Cours d'eau d'une certaine importance (débit moyen).

RUISSEAU : Petit cours d'eau peu profond alimenté par des sources (débit modéré).

SOURCE : Lieu où l'eau sort de terre.

SUBSTRAT : Matériaux minéraux de différentes tailles du fond d'un milieu aquatique (graviers, sable, ...).

SUPPORT DE PONTE : Objet sur lequel les poissons déposent leurs œufs.

PHILIPPE KEITH, HENRI PERSAT ÉRIC FEUNTEUN ET JEAN ALLARDI, 2011, *Les Poissons d'eau douce de France*, Collection Inventaire & biodiversité, Biotope - Muséum national d'Histoire naturelle, 552 p. ISBN Biotope : 978-2-914817-69-1, ISBN MNHN : 978-2-85653-672-8

BENJAMIN ADAM ET MICHEL GENIEZ, *Les Poissons d'eau douce de France, Cahier d'identification*, Collection Inventaire & biodiversité, Biotope - Muséum national d'Histoire naturelle, 31p. ISBN Biotope : 978-2-914817-77-6, ISBN MNHN : 978-2-85653-673-5

Les poissons et leurs habitats dans le bassin Artois-Picardie, 2012, FDAAPPMA du Pas-de-Calais, 74 p. Disponible sur : https://www.peche62.fr/wp-content/uploads/2015/04/GUIDE_POISSON_2013_WEB-BD3.pdf

Les Fiches Poissons, Observatoire des poissons du bassin Seine-Normandie. Disponibles sur <https://www.observatoire-poissons-seine-normandie.fr/les-poissons/les-fiches-poissons/>

11 - Fiche - *Les milieux aquatiques*, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie - les Agences de l'Eau - Onema. Disponible sur http://www.lesagencesdeleau.fr/wp-content/uploads/2012/07/11-Fiche-milieux-aquatiques_web.pdf

La Liste rouge des espèces menacées en France Poissons d'eau douce de France métropolitaine, 2019, Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature - Muséum national d'Histoire naturelle - Société française d'ichtyologie - L'Agence française pour la biodiversité. Disponible sur <https://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/10121/>



Partez à la découverte fascinante du milieu aquatique à travers une dizaine d'équipements ludiques !

La Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique vous propose une immersion au cœur de la nature sur le site remarquable de l'étang de la Fréneuse. Ce parcours est aménagé pour la découverte, en autonomie, de la vie aquatique. Il permet d'explorer la richesse de la faune et de la flore locale et de comprendre les enjeux liés à l'eau. Bonne promenade !

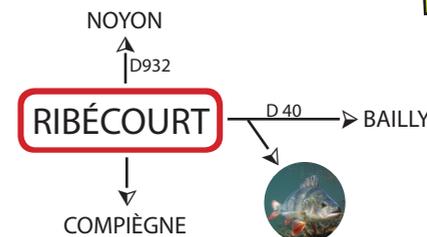
INFOS PRATIQUES

- Visite : libre et gratuite (env. 1h30)
- Parcours : pédestre sur 1 km
- Départ : à l'entrée du site
- Public : tous âges



LE CARNET D'ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS

Aide à la découverte, ce carnet est en téléchargement sur le site internet de la Fédération : www.peche60.fr



Ce site accueille des classes d'eau. Plus d'infos sur le site internet de l'Agence de l'Eau Seine Normandie : www.eau-seine-normandie.fr

Avec le soutien financier et technique de



Quel est ce poisson ? Qu'a-t-il de particulier ? Est-il plutôt commun ou rare ?

Créé dans le but d'améliorer les connaissances, cet ouvrage vous donne les clés pour trouver des réponses à vos questions. Environ 130 espèces de poissons sont présentes en France métropolitaine, nous avons sélectionné 52 poissons présents ou susceptibles d'être présents dans le département de l'Oise.

Ce document vous permettra d'identifier une espèce de poisson, de connaître son mode de vie et sa répartition dans notre département. Il est particulièrement adapté aux sorties sur le terrain, que vous soyez pêcheur, naturaliste ou simple promeneur.

L'objectif est de connaître pour mieux protéger.

Les milieux aquatiques où vivent les poissons sont fragiles et des actions sont réalisées pour améliorer leur qualité. Vous en trouverez des exemples ainsi que des gestes quotidiens à adopter.



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

Édition 2021

FÉDÉRATION DE L'OISE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

28 rue Jules Méline - 60200 Compiègne - 03 44 40 46 41 - fedepecheoise@orange.fr - www.peche60.fr

Crédits : Fédération de pêche de l'Oise, FNPF Laurent MADELON, AESN, photothèque Entente Oise-Aisne, ©Dun-

bar P. – ©Zsoldos Márton – ©Harka Akos – ©Seotaro – ©FNPF : Nowakowski – ©Peter van der Sluijs CC BY-SA –

Sans mention : domaine public/Licence CC-BY-NC-SA V4.0 ou ultérieur.

Ne peut être vendu, Ne pas jeter sur la voie publique, janvier 2021



Avec le soutien financier et technique de

